

N° 133

JANVIER 2004

7 €

Unité

D E S C H R É T I E N S

REVUE ŒCUMÉNIQUE
DE FORMATION
ET D'INFORMATION

Unité des Églises, avenir de l'Europe



Janvier 2004 • numéro 133

Unité

DES CHRÉTIENS

Revue trimestrielle
de formation et d'information

Rédaction-Administration
80, rue de l'Abbé Carton
75014 PARIS ☎ 01 53 90 25 50

Directeur de publication :
Michel Mallèvre

Secrétaire de rédaction :
Catherine Aubé-Élie

Composition, maquette, gravure :
BAYARD SERVICE

Parc d'activités du Moulin - Allée Hélène Boucher
BP 200 - 59118 WAMBRECHIES

IMPRIMERIE DE LA CENTRALE

Parc d'activités Les Oiseaux - Rue des Colibris

BP 79 - 62302 LENS Cedex

N° C.P.P.A.P. 0904 G 82028

Comité interconfessionnel de rédaction :

Gill Daudé, David Houghton

Michel Mallèvre,

Grigorios Papathomas, Irène Sotaert

Photo de couverture :

Médiathèque centrale

de la Commission européenne

ABONNEMENTS

France et Union Européenne

A l'ordre de Association/Revue U.D.C.

- Simple : 24 €
- Soutien : 35 €
- le numéro : 8,90 € (dont port 1,90 €)

Pour la Belgique s'adresser à

Communauté de la Résurrection,
B 5020 Vedrin-Namur,
C.C.P. 000 - 1410048-56

Suisse

C.C.P. Constant Christophi,
Revue Unité des Chrétiens
12 - 82343 - 6

- Simple: 40 FS

Autres pays

A l'ordre de Association/Revue U.D.C.

- Abonnement: 27 €
- Surtaxe aérienne: 6 €

ÉDITORIAL

3

- UNITÉ DES ÉGLISES, AVENIR DE L'EUROPE
Père Michel Mallèvre

ACTUALITÉ ŒCUMÉNIQUE

4

- LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA CONCORDE DE LEUENBERG
- UNE ÉDITION ŒCUMÉNIQUE DE PENTATEUQUE
- L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CONSEIL PONTIFICAL POUR L'UNITÉ

DOSSIER

6

UNITÉ DES ÉGLISES, AVENIR DE L'EUROPE

- L'EUROPE A-T-ELLE UN AVENIR ?
François Scheer
- L'EUROPE REDÉFINIE
Nicolas K. Gvosdev
- LES ÉGLISES ET L'UNION : UN DIALOGUE EN ÉVOLUTION
M^{re} Treanor
- LA COMECE ET LA KEK : DES ACTIONS EN COMMUN
pasteur Richard Fischer
- LA KEK APRES TRONDHEIM
pasteur Jean-Arnold de Clermont
- INSTITUTIONS EUROPÉENNES : PRÉSENCE DES ÉGLISES
père Ignace Berten
- DIALOGUES ET IDENTITÉ EUROPÉENNE
Theodor Dieter
- DIALOGUES DE L'ÉGLISE ORTHODOXE AVEC LES ÉGLISES DE LA RÉFORME
D^r Viorel Ionita

CHRONIQUE ŒCUMÉNIQUE

32

- MONSIEUR WHALON, UN ÉVÊQUE AMÉRICAIN EN EUROPE
Catherine Aubé-Élie

JALONS SUR LA ROUTE DE L'UNITÉ

35

Catherine Aubé-Élie

UNITÉ DES CHRÉTIENS

80, rue de l'Abbé Carton - 75014 PARIS
Tel : 01 53 90 25 50 - fax 01 45 42 03 07

E-Mail: unite.chretiens.revue@wanadoo.fr



père Michel MALLÈVRE

Unité des Églises avenir de l'Europe

Les débats récents autour de la rédaction de la constitution européenne seraient-ils parvenus à relancer l'intérêt pour l'Europe ? Une telle prise de conscience, à laquelle voudrait contribuer notre dossier thématique, serait heureuse au moment où se préparent, pour juin 2004, de nouvelles élections au Parlement européen, souvent boudées par l'opinion publique.

Les questions européennes, il est vrai, sont particulièrement complexes. À commencer par les institutions : celles de la "Grande Europe" des quarante-cinq, édifiée au lendemain de la Seconde guerre mondiale pour promouvoir la défense des droits de l'Homme et la paix ; et celles de "l'Europe du marché", bientôt des vingt-cinq, focalisée sur la réalisation d'une union économique et monétaire. Mais précisément, ces deux visages institutionnels de l'Europe tendent à se rapprocher : l'accroissement du nombre des membres de l'Union européenne, selon l'intuition même de ses fondateurs, a conduit à se poser les questions éthiques et politiques qui étaient au cœur de la création du Conseil de l'Europe.

De fait, une perspective purement économique montre bien ses limites dans les pays qui l'ont mise en œuvre. Fracture sociale, désenchantement, inquiétude pour l'avenir... appellent une autre ambition que la recherche de la seule prospérité matérielle : la mise en place d'un ensemble politique uni, seul capable d'assurer notre liberté dans un monde globalisé et de promouvoir davantage de solidarité en son sein et dans le monde. Mais comment réaliser cette unité d'une Europe prise entre ses relations historiques avec l'Amérique du Nord et la redécouverte d'un héritage commun avec des pays de l'Est marqués aussi par des décennies de communisme et un autre rythme de développement ?

Face à un tel défi, les Églises, très présentes auprès des diverses institutions européennes, entendent faire valoir leur apport spécifique. Certes, historiquement, elles ont participé de la division de cette Europe, aujourd'hui en quête d'unité, selon le principe *cujus regio ejus religio*. Et cette tentation n'est pas encore définitivement surmontée. Sans doute les progrès de la sécularisation et les flux migratoires tendent-ils à faire bouger les frontières entre une Europe catholique, une Europe protestante et une Europe

orthodoxe. Mais ces mutations induisent également des replis communautaristes s'appuyant sur les religions.

Cependant, dans la ligne de leur contribution à l'élaboration de la culture européenne, les Églises peuvent aider à la réflexion en cours sur les limites de cette quête de la seule prospérité économique et à la définition des valeurs communes sur lesquelles fonder l'édifice politique. Elles peuvent contribuer aussi, par leur rapprochement, à la ré-

conciliation des peuples sans laquelle l'unité politique est impossible. La *Charte œcuménique* le rappelle en invitant les chrétiens à s'y engager (n° 7 et 8).

Par ces démarches œcuméniques, les Églises n'auraient-elles pas aussi quelque chose à dire à des peuples appelés à l'unité institu-

tionnelle, mais inquiets de la préservation de leur identité nationale ? Les méthodes de dialogue, mais aussi les modèles d'unité qu'elles cherchent à mettre en œuvre pourraient offrir en effet des perspectives à tous ceux qui aspirent à une unité qui respecte leur diversité. Cet apport des Églises n'est certes pas aisément perceptible. Toutefois, confrontés aux difficultés de gérer un ensemble de plus en plus vaste, les Européens ne finiront-ils pas par percevoir l'intérêt de se tourner vers des Églises dont les progrès vers l'unité leur semblent encore aujourd'hui trop lents ?

Ainsi les différents articles de notre dossier traitent successivement de l'avenir de l'Europe, du rôle des Églises et de l'apport des dialogues œcuméniques. Peut-être trouverez-vous ces approches parfois un peu difficiles. Dans le domaine œcuménique, comme dans celui de la construction européenne, il y a le risque que la complexité des problèmes nous conduise à les abandonner aux techniciens ! Mais de même que la fraternité retrouvée entre les peuples qui s'affrontaient au siècle dernier ne nous dispense pas d'une réflexion institutionnelle et éthique, de même l'œcuménisme de terrain ne peut faire l'économie du dialogue théologique pour surmonter les problèmes de fond. Puisse l'année 2004, en nous donnant de célébrer ensemble la Mort et la Résurrection du Seigneur, apporter un signe d'espérance significatif à une Europe en quête d'unité !

**"Puisse l'année 2004
apporter un signe
d'espérance significatif
à une Europe
en quête d'unité !"**

La "Concorde de Leuenberg" a fêté ses 30 ans

Elle s'appellera désormais "Communion d'Églises protestantes en Europe"

C'est sur la base du texte de la Concorde, rédigé au Leuenberg près de Bâle en 1973, que des Églises luthériennes, réformées, unies, des Églises préréformatrices hussites et vaudoises, et des Églises méthodistes depuis 1997 se reconnaissent mutuellement et sont liées les unes aux autres par une communion dans la prédication et les sacrements. À l'occasion de cet anniversaire, le nouveau nom de la Communion, accepté majoritairement par les Églises membres, a été proclamé: elle s'appellera désormais, pour que tout le monde comprenne facilement, "Communion d'Églises protestantes en Europe" (CEPE), tout en gardant en sous-tire le nom précédent.

La présidente de la CEPE, Elisabeth Parmentier, a rappelé lors de la commémoration (2 novembre) qui a marqué cet anniversaire au Leuenberg (qui est une maison de vacances et d'études de l'Église réformée suisse), que les lieux commémoratifs étaient destinés à manifester l'œuvre de Dieu et que le Leuenberg était "un repère de l'œuvre de l'Esprit saint qu'est le mouvement œcuménique". Elisabeth Parmentier a même précisé qu'avec la Concorde

de Leuenberg, les Églises protestantes étaient en avance de trente ans sur l'union européenne politique. Elle a aussi lancé un appel pour la création de communions d'Églises protestantes sur tous les continents, et affirmé que le modèle de la Concorde de Leuenberg pouvait servir pour le dialogue avec d'autres confessions. Une plaque commémorative a été apposée à cette occasion à l'entrée du bâtiment.

"Même après trois décennies, la teneur et l'importance de ce qui s'appelait la "Concorde entre Églises issues de la Réforme en Europe" restent peu connus. Élaboré à Leuenberg, près de Bâle, en mars 1973, le texte final résultait d'un long dialogue entre luthériens et réformés commencé après la Seconde guerre mondiale. En s'accordant mutuellement la communion de chaire et d'autel, il signifiait la fin de la division ecclésiale qui durait depuis quatre cent cinquante ans et qui portait sur la christologie et la compréhension de la cène, questions centrales. Comment était-ce possible? Non grâce à un "consensus minimaliste" mais par un travail théologique débouchant sur un accord doctrinal: pour les luthériens comme pour les réformés, la compréhension de l'Évangile se base sur le message



La plaque commémorative du Leuenberg

de la justification et sert d'interprétation pour les questions concernant la prédication, le baptême et la cène. À partir de ce centre commun fondamental, il est possible à différentes Églises d'avoir des formulations et des liturgies différentes. Ces différences n'empêchent pas la reconnaissance mutuelle de l'ordination et la présence réciproque pour célébrer la cène. Cette façon théologique d'aboutir à un consensus a servi de modèle à d'autres accords œcuméniques en Europe (Meissen entre anglicans, luthériens et réformés allemands, Porvoo entre anglicans et luthériens nordiques, Reuilly entre anglicans, luthériens et réformés français) et même aux États-Unis, dans la *Formula of Agreement* entre Églises luthériennes et réformées." (E.H.)

**À tous nos lecteurs, collaborateurs, associés,
nous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2004.
Puisse l'Esprit du Ressuscité conforter
en nous le désir de l'unité et nous donner de vivre
avec patience et charité les lenteurs de sa réalisation !**

Assemblée plénière du CPPUC

Du 3 au 8 novembre 2003, s'est tenue à Rome l'Assemblée plénière du Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des chrétiens. Héritier du Secrétariat pour l'Unité, fondé en 1960, qui joua un rôle si important au concile Vatican II, ce dicastère "a la compétence et la charge de promouvoir la pleine communion de tous les chrétiens" (Directoire œcuménique, n° 53).

Son action consiste, d'une part, à promouvoir l'esprit et l'action œcuménique à l'intérieur de l'Église catholique et, d'autre part, à développer les relations de celle-ci avec les autres Églises. Le bulletin de son *Service d'information*, très utile pour suivre l'actualité œcuménique, rend compte de cette action trois fois par an. L'assemblée plénière, qui rassemble pour une session de travail tous les deux ou

trois ans, les cardinaux, évêques et experts du Conseil, est un temps d'évaluation de la mise en œuvre de cette responsabilité. Elle permet à ses membres d'approfondir un thème de réflexion. Cette année, la spiritualité œcuménique, c'est-à-dire la prière et la conversion, dont le pape Jean-Paul II dans son message aux participants a rappelé l'importance "comme antidote à tout découragement, doute et hésitation" pour poursuivre un "engagement irrévocable". Cette session est aussi l'occasion d'étudier certains dossiers techniques et de faire le point sur les différents dialogues internationaux où l'Église catholique est engagée, tant sur le plan multilatéral (dans le cadre du groupe mixte de travail avec le COE et par ses représentants à la Commission Foi et Constitution), que bilatéral (avec les dif-



Le cardinal Kasper

férentes confessions chrétiennes). Dans son discours introductif, le cardinal Kasper, président du Conseil pontifical, tout en notant les progrès accomplis pendant l'actuel pontificat, a reconnu l'existence de nouvelles difficultés entre les Églises, notamment dans le domaine éthique. Il a souligné que la persistance de la méconnaissance mutuelle et les divisions internes au sein des différentes confessions ralentissent la marche vers l'unité. De même, il a affirmé sa conviction que l'œcuménisme sauvage de chrétiens impatients, loin de servir l'unité, la desservait plutôt.

(M.M.)

Une nouvelle édition œcuménique du Pentateuque

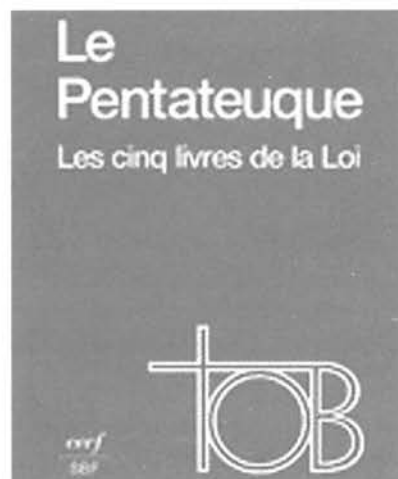
Le jeudi 13 novembre 2003, dans la salle des Actes de l'Institut catholique de Paris, les éditions du Cerf et la Société biblique française présentaient une nouvelle édition révisée des cinq premiers livres de la célèbre Traduction œcuménique de la Bible. Un événement éditorial que le Conseil œcuménique des Églises célébrera bientôt à son tour.

En un peu plus d'un quart de siècle, la TOB s'est imposée en effet non seulement comme un instrument de travail de référence pour les études bibliques, mais surtout peut-être comme un symbole des grandes avancées œcuméniques de la fin du XX^e siècle. Le projet, lancé pendant le concile Vatican II, fut concrétisé dès 1968 par la publication d'une traduction annotée de la lettre de Paul aux Romains : "le texte de nos divisions" devenait "le texte de notre rencontre", selon une formule célèbre du pasteur Boegner. Et, quelques années plus tard, paraissaient les éditions intégrales du Nouveau Testament

(1972), puis de l'Ancien Testament (1975) et finalement une Bible complète en un seul volume (1987).

Mais au cours de ces mêmes années, la recherche exégétique avait fait d'importants progrès. Ainsi, plusieurs travaux, publiés en 1977, remettaient en question la présentation habituelle de l'origine du Pentateuque comme le résultat de la fusion de quatre documents produits entre le X^e et le VI^e siècles. Depuis lors, sans parvenir à un consensus, les spécialistes ont confirmé cette remise en cause qui exigeait une refonte de la chronologie ainsi que des introductions et des notes de la TOB pour les cinq premiers livres de l'Ancien Testament.

L'Association œcuménique pour la recherche biblique, responsable de la diffusion de la TOB, confia la tâche de cette révision à cinq biblistes, trois catholiques et deux protestants : Th. Römer (Genèse), J.-D. Macchi (Exode), J. Briand (Lévitique), O. Artus (Nombres) et J.-M. Carrière (Deutéronome). Nous disposons donc, grâce à leur travail, d'une édition tenant compte des derniers acquis de la recherche

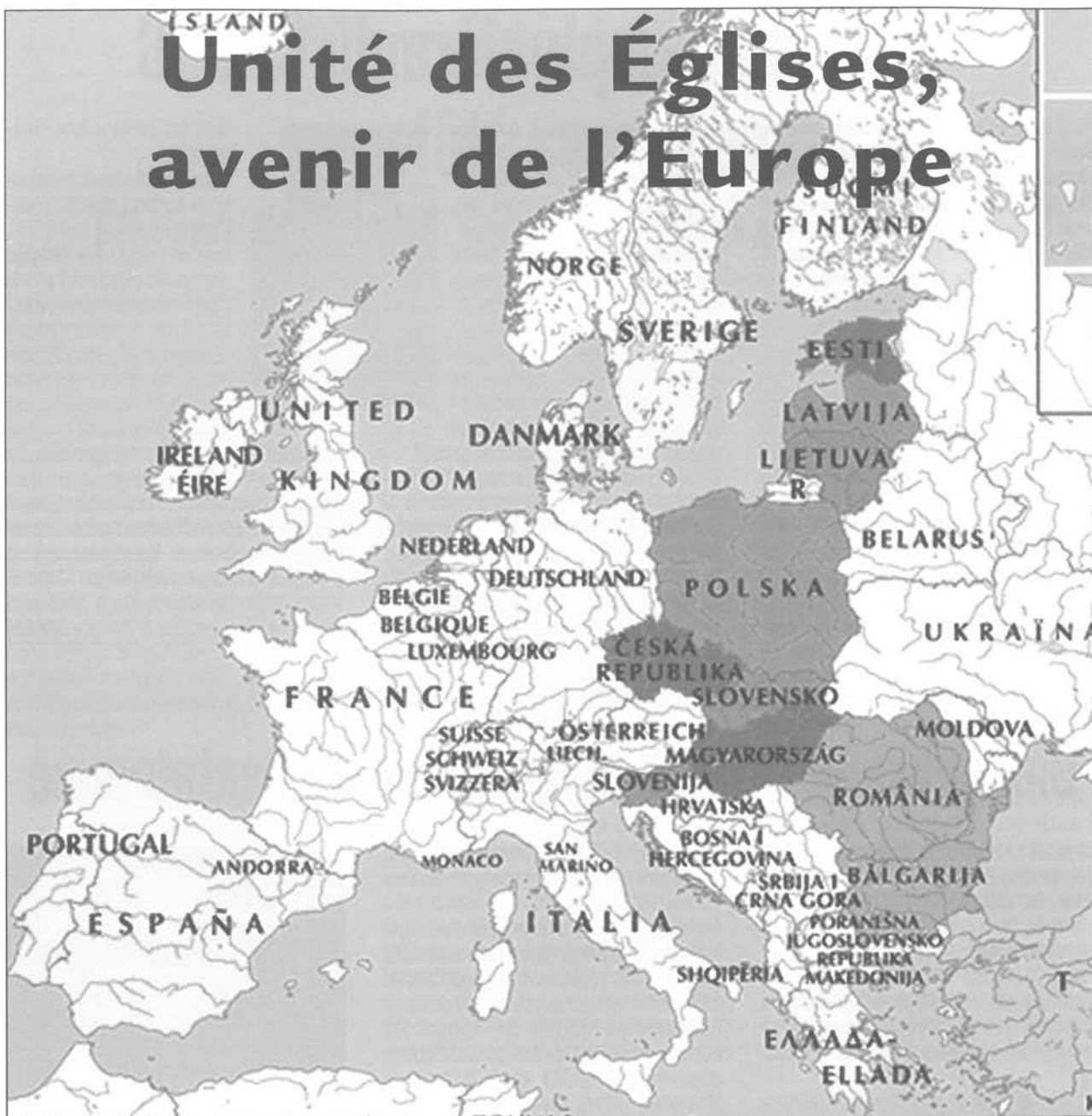


vétéro-testamentaire et témoignant de la fécondité du travail œcuménique.

(M.M.)

Le Pentateuque, les cinq livres de la Loi
Coédition du Cerf et de la Société biblique française 416 p., 23 €

Unité des Églises, avenir de l'Europe



Carte Médiathèque centrale de la Commission européenne.

Comme Seigneur de l'Église une,
Jésus-Christ est notre plus grande espérance de réconciliation
et de paix. En son nom, nous voulons poursuivre
ensemble un même chemin en Europe.
Nous demandons à Dieu l'assistance de son Esprit Saint.

(Charte œcuménique, no. 12)

Perspectives pour l'Europe

L'Europe a-t-elle un avenir ?

François Scheer



La conjoncture du moment n'est pas pour rien dans cette retenue. La situation économique et sociale de la plupart des pays d'Europe n'est guère brillante et ne pousse pas à l'optimisme, en dépit des efforts que déploient les gouvernements, fût-ce au mépris des règles communautaires, pour faire croire à la reprise. Dans le même temps, la machine institutionnelle de Bruxelles tourne au ralenti et connaît de nombreux ratés, l'évidence s'imposant que, conçue au départ pour six États membres, les réformes intervenues depuis lors ont été impuissantes à préserver son efficacité au fur et à mesure que s'élargissait le cercle de famille. Quant à l'affirmation de l'Union sur la scène internationale, l'équipée américaine en Irak en a démontré l'inanité, les Européens s'étant montrés incapables de peser sur une décision qui n'engageait pourtant pas les seuls États-Unis, et ayant donné en la circonstance, pour faire bonne mesure, le spectacle déprimant de la division et du désordre.

L'Europe a-t-elle un avenir ? La question peut paraître brutale, ou simplement inepte, au moment où l'Union européenne se prépare à relever deux défis de taille : l'adoption d'une constitution et l'accueil de dix nouveaux membres. La question mérite cependant d'être posée lorsque s'accumulent les interrogations, les débats, les mises en garde, les rejets que suscite en Europe la perspective de ces rendez-vous majeurs. Jamais l'Europe n'a semblé placer aussi haut ses ambitions, mais jamais l'élan pour les réaliser n'a paru aussi mesuré, comme si l'Union européenne avait choisi d'avancer vers son avenir à reculons.

Que la conjonction de ces échecs et de ces manques conduise les peuples d'Europe à douter de l'avenir de l'entreprise européenne n'est pas surprenant. L'Europe a certes connu d'autres crises au cours des cinquante dernières années : elle a toujours rebondi. Pourquoi le sentiment se répand-il que l'épreuve est cette fois-ci plus pénible à surmonter ?

La vérité est que l'Europe ne sait plus où elle va. Durant des décennies, l'unité européenne s'est construite en empruntant une voie définie sans ambiguïté dès les premiers traités. En 1951 déjà, lors de la pose de la première pierre de l'édifice, les signataires du Traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier se disaient "résolus à substituer aux rivalités séculaires une fusion de leurs intérêts essentiels, à fonder par l'instauration d'une communauté économique les premières assises d'une communauté plus large et plus profonde entre des peuples longtemps opposés par des divisions sanglantes, et à jeter les bases d'institutions capables d'orienter un destin désormais partagé". Tout était dit : avides de paix, les gouvernements européens se donnaient pour mission de bâtir un ensemble qui, sur les fondements d'une communauté

économique, rassemblerait progressivement les peuples d'Europe dans une communauté de valeurs et de destin. Attentifs à ne pas presser le mouvement dans un continent toujours marqué par de fortes identités nationales, élargissant l'aire de l'unité en ménageant les transitions indispensables, marquant le pas lorsque les aléas de la conjoncture internationale l'imposaient, mais prompts à relancer la machine une fois passée la crise, les gouvernements ont franchi les étapes successives sans perdre de vue le but à atteindre. L'erreur est certainement de n'avoir pas su à temps associer les peuples à l'entreprise, en sorte que lorsque celle-ci s'est faite plus aléatoire ou plus ardue, les opinions publiques se sont trouvées désorientées par la complexité de la démarche, et les dirigeants souvent incapables d'expliquer cette complexité.

Mais qu'en est-il aujourd'hui ? La fin de la guerre froide a de fait créé, en partie par son imprévisibilité, une nouvelle donne que l'Europe communautaire n'était pas prête à affronter si soudainement. Qu'il ait fallu répondre sans hésiter au souhait des pays d'Europe centrale et orientale de rejoindre sans tarder l'espace de paix, de prospérité et de liberté que constituait à leurs yeux

L'Union ne faisait aucun doute. L'histoire le commandait, bien davantage que la logique économique. Mais il ne peut échapper qu'intégrer dans un même élan une dizaine de pays économiquement et socialement en retard de développement, mais impatients de brûler les étapes et d'accéder à la manne communautaire conduira l'Union à mettre de côté pour de longues années la poursuite du processus d'intégration. Quant à l'Europe dite politique, elle est largement absente du champ de vision des futurs membres : on l'a bien vu lors de la crise irakienne, lorsque la plupart d'entre eux se sont rangés aux côtés des États-Unis, en soulignant si besoin était qu'ils n'avaient pas échappé à l'enfermement soviétique pour tomber dans les mains d'un condominium franco-allemand...

Place pour le rêve ?

Il est donc vain d'attendre du prochain élargissement une relance ambitieuse de la démarche unitaire. Bien au contraire, à l'image des incertitudes et des attermoissements de l'Europe des quinze depuis une décennie, l'Union des vingt-cinq ne pourra, par la force des choses, avoir d'autres perspectives que le quotidien. Et si la constitution préparée par la convention s'efforce très imparfaitement de remettre en marche la machine institutionnelle, elle ne s'accompagne d'aucune réflexion sur le devenir de l'Union à long terme. Sans doute parce que l'heure n'en est pas venue. Mais chacun sait que lorsque l'Europe fait du surplage, elle est menacée de régression.

On en revient ainsi à la question première : l'histoire de l'unité européenne conduira-t-elle à une fin aussi banale ? Ou y a-t-il encore place dans cette histoire pour le rêve ? Tenter de répondre à cette interrogation impose d'abord d'admettre que l'Europe à vingt-cinq ou trente aura peu de choses en commun avec l'Europe des décennies passées. C'est bien une autre Europe qui se dessine, en tout cas pour de longues années, celle d'un grand marché



L'Assemblée européenne en 1958 - à gauche, Robert Schuman

Photo L'Osservatore romano

élargi aux limites du continent. Vu à travers le prisme de la mondialisation, ce ne sera certes pas un résultat négligeable qui, au demeurant, ne devrait pas détourner cette Europe marchande de faire sienne l'ambition première des pères fondateurs : faire du continent un espace de réconciliation et de paix, de croissance et de prospérité, et partant de solidarité. Solidarité entre partenaires du grand marché, solidarité avec le monde en développement, manifestée dès les origines comme l'instrument privilégié d'une présence au monde de l'Europe communautaire.

Peut-on inférer de cette ouverture au monde que la nouvelle Europe saura en faire un tremplin pour s'affirmer sur la scène internationale comme un acteur majeur ? C'est peu probable. Les nouveaux arrivants n'entrent pas dans l'Union avec l'ambition d'appartenir à un ensemble politique susceptible de peser sur le destin du monde. L'Europe a, selon eux, mieux à faire que de se lancer dans ce qu'ils tiennent pour une compétition stérile avec les États-Unis. L'objection n'est pas nouvelle. Elle avait déjà cours dans l'Union. Elle méconnaît toutefois une réalité, elle aussi nouvelle : la solidarité atlantique n'est plus en 2003 ce qu'elle fut durant

le temps de la guerre froide. Les États-Unis sont, depuis le 11 septembre 2001, un pays en guerre, engagé dans une lutte sans merci jusqu'aux confins de la planète contre un ennemi insaisissable. L'Europe peut être dans cette entreprise un auxiliaire utile, mais incapable de peser sur les décisions.

Mieux vaut en prendre son parti et compter que l'Europe ne (re) prendra la place légitime qui lui revient dans le monde que lorsqu'elle aura fait elle-même preuve de sa capacité à prendre son destin en mains. Si cette ambition ne peut être celle de tous, elle devra être celle des États membres qui, conscients qu'une Europe qui n'avance pas est une Europe qui régresse, prendront le risque d'aller de l'avant et de permettre à l'Union de paraître sur la scène internationale comme une force de paix, mettant toute son énergie à privilégier, au nom des valeurs qui sont le socle de l'unité européenne, le recours aux moyens de médiation qu'offrent la règle et les institutions internationales.

Car en définitive, que vaut le rêve d'une Europe unie si celle-ci n'est pas fondée sur une absolue conviction : sans unité, les peuples d'Europe n'ont aucune chance, dans le

monde d'aujourd'hui, d'être maîtres de leur avenir. Croire que cette unité reposera sur le seul avènement d'un grand marché et la promesse de profits immédiats est un leurre. Encore faut-il en convaincre des opinions publiques gagnées par le doute et l'angoisse du lendemain. Tâche redoutable dans le temps présent, et qui ne paraît guère à la portée des gouvernements à la manœuvre, doués de raison, mais de peu de foi.

Car l'Europe unie demeure, après cinquante années, une entreprise à

ce point extravagante qu'elle exige à la barre des pilotes convaincus des périls qui guettent une unité européenne au rabais et résolu à relever, pour assurer l'avenir du continent, des défis autrement plus décisifs qu'une constitution, si intelligente soit-elle. Il y faudrait des constructeurs de cathédrales là où l'Europe se confie aux mains, certes honorables, de tailleurs de pierre. Peu importe leur nombre : il a suffi dans le passé de quelques grands architectes pour assurer la poursuite du chantier chaque fois

que celui-ci était menacé d'enlèvement. Nul n'oublie combien le moteur franco-allemand permit à maintes reprises la reprise des travaux. La France et l'Allemagne, dont l'entente reste emblématique de la nouvelle Europe, ont-elles encore l'ambition et la volonté de tenir ce rôle ?

François Scheer,

ambassadeur de France, président
de la commission Église et Société de la FPF

L'Europe redéfinie

Nikolas Gvosdev



Ceci parce que le projet européen (à la fois la consolidation de l'Union européenne au-delà de son centre originel ouest-européen, et le développement d'un concept nouveau de "grande Europe" englobant l'Afrique du Nord - qui faisait historiquement partie du vieil Empire romain - et l'Eurasie - l'extension vers le nord de la civilisation byzantine) va redéfinir fondamentalement ce que le mot "Europe" veut dire et de quelle façon l'Europe est reliée à une plus vaste "civilisation occidentale". Ceci va de pair avec un schisme grandissant entre l'Union européenne et les États-Unis qui menace la notion même d'un monde occidental unique,

C'est un travail intéressant pour moi, en tant qu'américain et chrétien orthodoxe, d'évaluer la signification et l'avenir du projet européen. La réussite de l'extension et de la consolidation de l'Union européenne sera, à mon avis, aussi lourde de sens pour la définition future de la civilisation occidentale que la division de l'Empire romain en deux moitiés, occidentale et orientale, par Théodose en 395.

uni et intégré, reposant sur deux piliers - l'Europe et les États-Unis.

En tant qu'américain et chrétien orthodoxe (même s'il vaut mieux ici définir l'orthodoxie non comme une foi, mais comme une civilisation, ce qu'on appelle le monde "byzantin-slave", pour utiliser l'expression du penseur russe du XIX^e siècle Nicholas Danilevsky), mes deux identités ont traditionnellement servi de "presse-livres" de l'identité européenne. L'Amérique du Nord et le monde byzantin-slave ont été historiquement considérés tous deux comme des frères et des rivaux de l'Europe occidentale.

Le monde orthodoxe byzantin-slave a les mêmes origines que le monde ouest-européen - la fusion gréco-romano-sémitique (la "synthèse chrétienne") des premiers siècles du premier millénaire. Mais il a suivi un chemin d'évolution culturelle et politique différent de celui de l'Ouest. Encore une fois, comme l'a dit Danilevsky, l'"Europe" est née de la

synthèse romano-germanique qui a connu son premier épanouissement dans l'Empire de Charlemagne, qui était alors soutenu par la papauté médiévale et sa conception d'une *respublica christiana* ("chrétienté"), et redéfini par la Renaissance. C'est ainsi que le monde orthodoxe marquait traditionnellement la frontière orientale du monde européen.

L'Amérique, de son côté, a été dans une grande mesure colonisée et fondée par des Européens qui avaient apporté avec eux en traversant l'Atlantique la civilisation romano-germanique. Beaucoup parmi les premiers colons croyaient que la civilisation européenne pouvait être purifiée, rénovée, régénérée au "Nouveau Monde". Mais avec le temps, les Nord-Américains ont cessé de se voir comme des appendices de l'Europe installés sur un continent différent. En particulier grâce à la modification des institutions européennes, conséquence des conditions particulières à l'Amé-

rique du Nord, de la séparation politique d'avec les "mères patries", et de l'influence de civilisations non européennes sur le développement américain. Thomas Jefferson écrivait à John Adams en 1816 que le Nouveau Monde, et en particulier les États-Unis, "devait être une barrière contre les retours de l'ignorance et du barbarisme. La vieille Europe va devoir s'accrocher à nos épaules et clopiner à nos côtés..."

L'idée que la civilisation "romano-germanique" s'était désormais développée géographiquement hors d'Europe et avait été semée avec succès sur un autre continent (et jusqu'en en Australie et d'autres parties du monde encore) a amené la création d'un nouveau concept, celui de "l'Ouest". Et au XX^e siècle, il était entendu que le "monde occidental" reposait sur deux piliers reliés entre eux mais distincts - l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord.

Les conséquences de la Guerre Froide

Le monde byzantin-slave était donc un frère de "l'Europe" mais en relation proche et interactive avec elle à cause de sa proximité géographique (et qui, à partir du XVIII^e siècle, reprit ses relations avec le monde occidental à la fois au plan politique et culturel grâce aux Lumières); l'Amérique du Nord, elle, est la fille de l'Europe mais elle en est séparée par l'Océan Atlantique.

La façon dont ces trois composantes - l'américaine, l'ouest-européenne et la byzantine-slave - se sont influencées l'une l'autre aide à comprendre ce qui constitue à la fois "l'Europe" et la "civilisation occidentale".

La Guerre Froide a entraîné deux processus. Le premier a consisté à reséparer le continent européen le long des anciennes lignes de faille culturelles entre les mondes romano-germanique et byzantin-slave, mais sous l'habit moderne d'une compétition entre deux pôles sociaux politiques distincts : une ap-



Aux origines de Rome

Photo S. Martineau

proche "occidentale" dédiée à la sauvegarde de la primauté de l'individu, et une "orientale" qui plaçait la valeur primordiale dans ce qui était bon pour le collectif. Le second devait rapprocher les deux rejetons de la civilisation romano-germanique grâce à des accords politiques et économiques contraignants - la formation du monde "euro-atlantique", symbolisée en premier lieu par le Traité de l'Organisation de l'Atlantique Nord. (Bien entendu, ces lignes de faille n'étaient pas absolues. Des pays qui appartenaient traditionnellement à la dimension centre-européenne du monde occidental (à savoir la Pologne, l'Allemagne de l'Est) se retrouvèrent dans le bloc "oriental" : des pays comme la Grèce qui, traditionnellement, faisaient partie du "commonwealth byzantin" s'affilièrent aux structures nord-atlantiques).

C'est pendant cette période que furent posées les fondations de l'Union européenne, en une tentative pour consolider le potentiel économique et politique de l'Europe de l'Ouest. Mais son horizon se limitait à une zone géographico-culturelle correspondant en gros à l'Empire carolingien. En juillet 1951, le général Dwight D. Eisenhower disait à un auditoire d'hommes politiques qu'il "poussait passionnément à la formation des États-Unis de l'Europe occidentale continentale". Ensuite, l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord formeraient une communauté "occidentale" ou "at-

lantique" qui les engloberait. Lors d'une discussion sur l'intégration européenne, le secrétaire d'État John Foster Dulles fit remarquer que des institutions comme l'Otan étaient faites pour "se protéger contre une tragique répétition du passé, quand la communauté atlantique, et particulièrement l'Europe occidentale, avait été déchirée par des luttes fratricides".

Mais les germes pour une redéfinition de "l'Europe" qui était loin d'être une simple "aile est" de la Communauté atlantique étaient déjà semés. Le président français Charles de Gaulle parlait en termes politiques d'une Europe s'étendant de l'Atlantique à l'Oural - expression étendue plus tard sous l'administration Clinton pour embrasser un monde occidental s'étendant de Vancouver à Vladivostok. L'élection du pape Jean-Paul II en 1978 conduisit, elle aussi, à une réévaluation des origines culturelles de l'Europe. En nommant les saints Cyrille et Méthode co-patrons de l'Europe, le pape affirmait que l'Europe a deux traditions équivalentes - la tradition romano-germanique et la tradition byzantine-slave étaient également "européennes" et partageaient un héritage commun.

Quand le "Mur" tomba en novembre 1989, l'Europe de l'Ouest était bien avancée sur le chemin de l'intégration économique, et bénéficiait déjà d'un haut degré de cohésion politique et militaire grâce à l'alliance au sein de l'Otan. Au cours de la dernière décennie, l'Eu-

rope occidentale s'est embarquée dans une course conçue pour projeter les bénéfices de cette unité vers l'Est, pas seulement pour récupérer pour l'Ouest les pays partageant une civilisation romano-germanique commune, mais aussi pour aller plus loin et inclure les pays traditionnels du commonwealth byzantin.

La "norme européenne commune"

En d'autres termes, l'Union européenne a pris la décision de "se libérer" de la zone géographico-culturelle du vieil Empire carolingien et d'embrasser des pays qui, historiquement, ne faisaient pas partie du monde ouest européen. C'est ainsi qu'à la fin de la décennie, l'Union européenne devrait inclure les pays traditionnellement orthodoxes des Balkans, tout comme des pays ayant des minorités orthodoxes importantes. De plus, les dispositions pour une aire économique européenne qui rattacherait au plan institutionnel la Russie (et peut-être l'Ukraine) à un grand cadre pan-européen auraient pour conséquence que la grande majorité des chrétiens orthodoxes seraient des membres ou des associés de l'Union européenne.

Ce qui signifie que, à côté de questions pratiques comme le développement économique ou l'entrée en

vigueur de la législation européenne - "l'acquis communautaire" - l'Union européenne aura mis de côté les critères 100 % "culturels" (par exemple être européen c'est avoir une culture irrévocablement formée par l'Église catholique romaine médiévale), et même les critères strictement géographiques. Ainsi, le vrai critère pour les pays venant du monde byzantin-slave, particulièrement ceux qui auront été formés par l'expérience collectiviste et totalitaire du communisme, est qu'ils choisissent ou pas de s'aligner sur une "norme européenne commune".

Il est certain que l'Église orthodoxe, en particulier le patriarche œcuménique de Constantinople, a soutenu cette redéfinition de l'Europe. S'adressant au Parlement de Strasbourg en 1994, le patriarche Bartholomée a affirmé: "L'ancienne et la nouvelle Rome (Constantinople) restent des axes de référence et d'unité pour la civilisation européenne. L'unification de l'Europe, à laquelle vous avez consacré vos forces, est une tâche bien connue et familière au Patriarcat œcuménique: nous présidons une tradition de dix-sept siècles de travaux et de luttes pour la sauvegarde et l'unité de la civilisation européenne". En 1995, une Déclaration signée en commun avec le pape Jean-Paul II affirmait: "Nous prions pour la réalisation complète de l'Union européenne, sans retard, et nous espérons que ses frontières seront étendues vers l'Est".

En même temps, l'extension de l'Union européenne ne la définit plus comme la Côte Est de la zone Atlantique nord (et un partenaire subalterne au sein de la communauté "occidentale") mais comme une puissance continentale de plein droit. L'Union européenne, avec son étendue géographique et sa diversité culturelle et nationale, a des racines politiques et culturelles dans le concept romain du "cercle de terres" qui, à son tour, a donné naissance à l'idée byzantine d'œcumène (oikoumene).

Et c'est là que les traits de similitude entre les civilisations romano-germanique et byzantine-slave de-

viennent apparents. La notion byzantine de nécessité d'unir les êtres humains dans une communauté unique, en forgeant une nouvelle identité qui puisse transcender les appartenances plus étroites, ethniques, régionales et territoriales, est en accord avec la conception du projet européen, de même que la croyance byzantine que l'œcumène peut contenir toutes les races et langues et préserver la diversité dans l'unité. Il n'est, dès lors, pas surprenant que le patriarche Bartholomée ait parlé favorablement du principe européen de la "subsidiarité", selon lequel les fonctions de gouvernement sont partagées entre les divers gouvernements nationaux et l'administration centrale de l'Union.

"Euramerica" et "Eurasia"

Dans sa lettre de mai 2003 au métropolite Kirill, directeur du département des Affaires extérieures de l'Église orthodoxe russe, Romano Prodi fait sienne cette conception byzantine de l'œcumène. Prodi insiste sur le fait que "l'Europe est un continent où vivent de nombreuses entités nationales, chacune avec ses caractéristiques, sa langue et sa culture. Tous ces éléments jouent les uns sur les autres, et notre tâche est essentiellement de lutter pour que ces éléments ne perdent pas leurs caractéristiques, mais plutôt pour quelles soient développées".

On peut donc prédire dans le futur une Union européenne continentale qui commence à réconcilier en elle les deux "ailes" de la civilisation européenne. Mais si cela se produit, qu'arrive-t-il aux deux périphéries que nous pourrions appeler "Euramerica" et "Eurasia"?

L'"Euramerica" (mot que j'emprunte à Janusz Gugański, analyste au Centre d'études stratégiques et internationales) part du principe qu'il y a bien un monde occidental intégré, défini par des institutions communes comme l'Otan, destiné à développer et consolider la démocratie libérale. (Dans ce cas "libérale" signifie un État limité, au pouvoir circonscrit, avec un maximum



Saints Cyrille et Méthode, co-patrons de l'Europe Photo L'Osservatore romano



Monastère en Russie (Suzdal)

Photo B. Élie

de liberté laissée à l'individu, selon les précédents anglo-américains, par opposition à un État plus "colbertien" comme on en trouve souvent en Europe continentale). Dans cette perspective, la récente opposition entre l'Europe et l'Amérique, à propos de la guerre en Irak, est complétée par une seconde opposition en Europe entre un noyau franco-allemand et une périphérie euraméricaine, incarnée par des États comme la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Italie et la Pologne.

Si la traditionnelle notion d'"Ouest", conçu comme basé principalement sur l'association de l'Amérique du Nord avec l'Europe, est en péril, qu'est-ce qui pourrait prendre sa place ? Il est vrai que certains ont redonné vie au concept de ce qu'on appelle "l'Anglosphère" - ces pays de langue anglaise en Europe, Amérique du Nord et Océanie dont les institutions ont été à l'origine formées par l'expérience anglo-américaine à partir d'un sous-ensemble distinct de la civilisation occidentale, par opposition à une orientation "européenne continentale" plus étatique.

Il est trop tôt pour dire si ces divisions sont permanentes ou temporaires. Dans un ouvrage controversé, *Paradis et Pouvoir : l'Amérique et l'Europe dans le nouvel ordre mondial*, Robert Kagan prend pour point de départ que l'Amérique et l'Europe modernes d'après la Guerre Froide ont des vues fondamentalement différentes sur le monde. Je pense que la compréhension différente de la notion d'"Église" en Amérique du Nord et en Europe contribue à cette divergence : le christianisme améri-

cain met l'accent sur le changement de l'individu (en une expérience de conversion personnelle) plutôt que sur la christianisation de la société dans son ensemble, ou sur la transformation des institutions de la société selon les préceptes chrétiens, qui est l'approche européenne traditionnelle.

Bien des chrétiens nord-américains considèrent avec méfiance ce qu'ils considèrent être l'"enrôlement religieux" souvent affiché par les protestants, catholiques ou orthodoxes européens, à savoir qu'une Église chrétienne doit jouer un rôle social actif, alors qu'eux préfèrent une séparation plus stricte entre État et société. On pourrait, certes, faire valoir que la controverse récente à propos de la guerre en Irak reflète des cultures religieuses divergentes en Europe et en Amérique du Nord. Les Européens, conditionnés par des traditions d'Églises historiques ou officielles, ont montré une préférence pour se conformer aux procédures établies par des institutions internationales comme les Nations Unies ; les Américains, dont la vie religieuse se caractérise par son caractère très informel, ont été plus rapides à adopter la notion de "coalitions des volontés" ad hoc et à se passer des dogmes de l'"establishment" international.

Charlemagne et Gengis Khan

Tout aussi capitale que la possible dissolution de l'Euramerica est la tentative de l'Europe d'absorber l'Eurasia. L'Eurasie, dans le sens

que lui donnaient les intellectuels russes des années vingt qui ont créé le concept, était constituée par les steppes situées entre la Vistule et l'Amour, qui n'étaient ni l'Europe ni l'Asie, mais un "continent océan" distinct où les influences byzantines, slaves, turques et orientales se mêlaient. Alors que Charlemagne était le personnage archétypique de l'Europe, Gengis Khan était celui de l'Eurasie : le grand unificateur qui avait raccordé les civilisations de l'Est et de l'Ouest.

L'Eurasie a sans doute des traits communs avec l'Europe, mais c'est un monde séparé et distinct. C'est ainsi que des pays comme la Russie peuvent être associés à l'Europe mais ne sont pas "de" l'Europe, et leur intégration n'est pas possible dans la rubrique d'une norme commune européenne. Le métropolite Kirill, dans son intervention à la session inaugurale du Conseil européen des Dirigeants religieux à Oslo en novembre 2002, faisait observer que "en ce qui concerne le monde occidental, des normes particulières de civilisation y ont été établies à la suite de son développement philosophique, social et politique, qui a commencé avec la Réforme et continué avec les Lumières et les révolutions en Europe. Les valeurs du modèle occidental de civilisation forment la base de l'intégration européenne. Tant que l'intégration européenne se faisait dans les frontières de l'espace culturel européen, cela semblait justifié historiquement et efficace. Mais il faut maintenant intégrer les valeurs fondamentales provenant d'autres mondes culturels dans la base philosophique qui soutient l'intégration, de façon que l'Europe puisse devenir une maison commune aussi pour ceux qui appartiennent à ces autres mondes".

En réalité les Eurasianistes pensent que le christianisme orthodoxe est une forme distincte de christianisme, plus proche de l'Orient que du christianisme occidental. Le métropolite Kirill fait remarquer que "certaines valeurs caractéristiques de la civilisation orientale chrétienne sont aussi caractéristiques d'autres civili-



La table ronde du Conseil de l'Europe

Photo Conseil de l'Europe/Bayard service

sations qui ont émergé grâce au rôle décisif joué par le facteur religieux. Les mondes musulman, juif et bouddhiste ont chacun leur système de valeurs traditionnelles qui, sous bien des rapports, sont liés aux valeurs chrétiennes orientales". Dans cette perspective, l'intégration européenne s'arrête, essentiellement, aux frontières occidentales du monde orthodoxe - ces points de contact où l'orthodoxie est en interaction avec l'Ouest - alors que sa région centrale et sa région orientale forment une région séparée (peut-être l'Union eurasienne dont l'Eglise orthodoxe russe s'est fait le champion enthousiaste).

En ce cas, la Russie et son Eglise orthodoxe seraient bien placées pour servir de pont entre une Europe élargie et un grand Moyen-Orient - une zone de transition où les valeurs européennes et chrétiennes s'influenceraient mutuellement et se mêleraient à des modes de pensée non-européens et non-chrétiens.

Je voudrais ici effleurer la question de l'Islam. Comme je l'ai noté, les Eurasianistes considéraient l'Islam turc comme quelque chose qui complétait le christianisme orthodoxe. L'inclusion de l'Islam dans les religions traditionnelles en Russie dans le préambule de la loi de 1997 sur la liberté religieuse reflète cette approche. Mais pour l'Europe, l'Islam reste une tradition religieuse exté-

rieure à sa civilisation et à son expérience, quelque chose d'"importé" en Europe par la conquête (comme dans les Balkans), ou par l'immigration dans les décennies les plus récentes. L'Union européenne peut absorber la Bulgarie ou la Roumanie à cause des complémentarités entre les civilisations romano-germanique et byzantine-slave. Mais l'expérience de la Turquie - la tentative de greffer institutions et attitudes européennes sur une nation musulmane - est quelque chose de tout à fait différent. Les accords de l'Union européenne avec la Turquie, la Tunisie et d'autres États à majorité musulmane ne mèneront vraisemblablement pas à une intégration complète, à moins que l'expérience que fait l'Union européenne d'absorber d'autres États "non occidentaux", mais qui sont chrétiens par héritage culturel, soit considérée comme un succès. De cette façon, l'extension de l'Europe qui vise à inclure à la fois les mondes latin et chrétien oriental pourrait alors poser les bases pour une extension de l'Europe jusqu'aux pays musulmans qui, grâce à des réformes politiques et économiques, auront démontré qu'eux aussi acceptent les valeurs et institutions qui définissent l'Europe.

J'aimerais, pour terminer, faire plusieurs prédictions. La première : l'Europe, en devenant une vraie

union continentale, relâchera ses liens avec les États-Unis au plan politique, économique, culturel. Ce relâchement ne deviendra pas nécessairement de l'hostilité, mais les Européens mettront l'accent sur l'amplification de ce qu'ils ont en commun plutôt que sur le renforcement de la relation atlantique. La seconde : les frontières confessionnelles à l'intérieur de l'Europe perdront de leur importance au fur et à mesure que le projet européen se développera. On pourrait soutenir, de fait, qu'il y a davantage de points communs entre un luthérien allemand, un orthodoxe roumain et un Italien catholique sur des sujets sociaux, politiques et moraux très variés, qu'entre eux et leurs coreligionnaires américains. Finalement, l'extension de l'Europe à l'Est créera une norme européenne qui mêlera les idées et contributions orthodoxes et chrétiennes occidentales venant à la fois des mondes romano-germanique et byzantin-slave.

Tout ceci a des conséquences profondes sur la conception que nous avons de l'"Ouest". Une Europe dont la Grèce et la Bulgarie sont membres à part entière, à côté des Pays Bas et de l'Irlande, n'est plus tout à fait "occidentale" selon l'acceptation traditionnelle. Un monde dans lequel la masse des adhérents de l'Eglise catholique romaine - traditionnellement définie comme le Patriarcat de l'Ouest - vit en Afrique ou en Amérique latine, et non plus dans un axe Europe-Amérique du Nord, transforme la nature de l'Eglise de Rome. Théodose n'avait qu'une faible idée des conséquences profondes pour la civilisation qu'allait avoir sa décision de changer la structure politique de l'Empire romain. L'achèvement du projet européen pourrait avoir des effets semblables.

Nikolas K. Gvosdev,

directeur de la rédaction de la revue américaine de politique étrangère *The National Interest*

(Traduit de l'américain par Catherine Aubé-Elie ; les intertitres sont de la rédaction)

L'apport des Églises

Les Églises et l'Union européenne : un dialogue en évolution

Mgr Noël Treanor

Dans tous les États membres de l'Union européenne, les Églises et les communautés de fidèles sont des acteurs importants de la société. Elles répondent non seulement aux besoins religieux des citoyens mais fournissent aussi des services dans plusieurs domaines de la vie privée et publique. Que la question des rapports entre l'Union et les Églises fasse l'objet de discussions est donc une indication du développement constitutionnel du projet européen.

En effet, ce n'est que récemment que la question a pu être abordée, à cause de la préoccupation des institutions européennes d'achever le marché unique d'un côté, et des présuppositions prévalant de la relation entre le sacré et le séculier de l'autre. Cependant, la relation entre ces deux sphères est maintenant en train d'être étudiée en des termes largement nouveaux qui transcendent les lignes de bataille du siècle des Lumières. Le politique et le religieux, tous deux débarrassés des tristes moments de l'histoire européenne et des périodes d'incompréhension mutuelle, ont essentiellement renoncé à toute prétention d'absolutisme. Certains éléments tendraient même à indiquer qu'ils sont prêts à redécouvrir leur nécessaire complémentarité au service du bien commun.



Le Parlement européen à Strasbourg

Photo F. Naudon

Présence des Églises auprès des institutions européennes

La présence des Églises auprès des institutions européennes prend de multiples formes. Les Églises ont surtout été présentes au processus européen, comme encore aujourd'hui, via le travail de politiciens et de fonctionnaires chrétiens dont l'engagement vis-à-vis de leur travail avait aussi sa source dans leur foi. Cette forme de contribution chrétienne à la détermination des politiques de l'Union dans l'arène du débat politique, de la négociation et de la prise de décisions est un service rendu par l'Église, au sens de peuple de Dieu, à l'égard du développement du corps politique.

Depuis les premières années du projet européen, un certain nombre de bureaux d'Église ont été créés dans le but spécifique de suivre l'élaboration des politiques des institutions européennes. C'est ainsi qu'une initiative jésuite, l'Office catholique d'information et d'initiative pour l'Europe

(OCIPE), a été lancée dans les années 1950 à Strasbourg et a dûment mis sur pied une antenne à Bruxelles dix ans plus tard. Ensuite, dans les années 1960, l'Association œcuménique Église et Société (AOES) a également été établie à Bruxelles. En 1973, est arrivée la Commission œcuménique européenne pour Église et Société (EECCS). La Commission des évêques de la communauté européenne (COMECE) a, quant à elle, été établie en 1980, qui a également repris le Service d'information pastorale européenne catholique (SIPECA) mis sur pied en 1976. Actuellement, presque toutes les confessions chrétiennes de l'Union européenne sont représentées à Bruxelles et le nombre de bureaux d'Église ayant pour mission d'assurer la liaison avec les institutions de l'Union est en augmentation constante ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ La liste de ces organisations est disponible sur le site Internet du Groupe des Conseillers politiques de la Commission européenne, à l'adresse : http://europa.eu.int/comm/dgs/policy_advisers/activities/dialogue_religions_humanisms/issues/index_fr.htm

Le travail de la plupart de ces organisations est structuré autour de trois grands axes: (I) accompagner la politique de l'Union européenne en y apportant des contributions appropriées, (II) informer les communautés et les citoyens de ce qui se passe au niveau des politiques de l'Union, (III) promouvoir un dialogue entre foi et politique. Par leurs activités, ces organisations vont au-delà de la simple défense des intérêts d'Église, où elles peuvent s'engager si nécessaire. En fait, pratiquement tout leur travail est centré sur l'enrichissement des débats politiques dans un large éventail de domaines, notamment les questions relevant de politique étrangère, de sécurité et de défense, la politique du commerce, la politique sociale, les questions de sécurité et de justice ainsi que le débat sur l'avenir de l'Europe mené récemment par la Convention européenne. D'autre part, les publications de ces organisations, leurs bulletins réguliers et les multiples formes de communication à l'adresse des communautés ecclésiales dans les États membres et les pays adhérents, permettent à ces organisations d'apporter une contribution modeste, mais très réelle, à la promotion du projet européen et au rapprochement entre les institutions de l'Union et ses citoyens et communautés locales. Elles sont en fait des acteurs critiques, pas toujours reconnus, de la

promotion du projet européen depuis plusieurs décennies.

Un élément pas toujours compris, c'est que la présence d'Église a été et reste encore aujourd'hui une initiative des Églises. Il s'agit d'une expression concrète et même pro-active de la responsabilité des Églises à l'égard de l'Europe, d'un désir de la part de celles-ci d'assumer concrètement le rôle qui est le leur dans l'édification de l'Europe. La relation de ces organisations d'Église avec l'Union européenne est informelle, c'est une relation de fait.

Dialogue entre l'Union européenne et les Églises

Au cours des décennies de construction de ce qui est devenu l'Union européenne, c'est par des contacts informels, des études et des séminaires divers que les Églises et les communautés religieuses ont contribué aux débats sur l'élaboration des politiques européennes dans des domaines tels que la politique économique et sociale, le droit d'asile, la migration et les médias. À un niveau plus immédiatement pastoral, elles ont joué - et jouent encore - un rôle important de promotion du respect mutuel, de la participation, de la citoyenneté, du dialogue et de la réconciliation entre les peuples d'Europe, entre l'Est et l'Ouest. Tant au niveau pastoral qu'au niveau politique, elles mettent en évidence la responsabilité de l'Europe, non seulement à l'égard de ses voisins immédiats, mais aussi de toute la famille humaine. En ce sens, elles sont un partenaire indispensable des institutions de l'Union européenne.

Depuis la ratification de l'Acte unique, le débat sur la construction européenne transcende infiniment les paramètres du marché. Avec les traités ultérieurs de Maastricht et d'Amsterdam, les politiques de l'Union européenne vont beaucoup plus loin que l'organisation du marché intérieur. Elles portent sur des domaines aussi vastes que la justice et la politique intérieure, la politique sociale, l'éducation et les médias, les affaires étrangères, la sécurité et la politique de la recherche. Alors que le marché et son organisation sont liés à des valeurs et ne sont

certainement pas neutres à cet égard, les domaines d'orientation où l'Union a acquis une compétence depuis le début des années 1990 touchent plus directement le citoyen, conduisent de façon plus immédiate à une appréhension de la qualité sociétale du projet européen et ouvrent ainsi volontiers la voie à des débats d'ordre socio-éthique et spirituel.

Cette évolution avait été anticipée par Jacques Delors dans les dernières années de son deuxième mandat de président de la Commission européenne. Il avait déjà fréquemment souligné, à la fin des années 1980, après la ratification de l'Acte unique, la nécessité d'un débat sur les objectifs de la construction européenne. Il estimait en effet, avec d'autres, que la tradition chrétienne avait un rôle vital à jouer dans ce débat.

Les vingt-cinq dernières années de l'histoire de la construction européenne ont aussi vu l'émergence d'une sorte de réveil des questions métaphysiques portant sur le but ultime de la tâche à réaliser. De nombreux débats ont cherché à rendre plus explicite le concept de société humaine sur lequel repose cette tentative.

Dès le démarrage du projet européen puis, au début des années 1990, en réponse aux initiatives prises par Jacques Delors et d'autres, les Églises ont créé un espace de dialogue informel avec les institutions européennes grâce au travail de leurs bureaux et agences établis à Bruxelles et à leurs contributions à l'élaboration des politiques de l'Union.

La tradition d'un contact, d'une présence, de journées d'information et de séminaires autour d'exposés sur des questions politiques effectués par des fonctionnaires de l'Union et des parlementaires européens, tradition qui a évolué au fil des ans, a été complétée dès le début des années 1990 par des "séminaires de dialogue", conjointement organisés par la Cellule de Prospective de la commission européenne (puis par son successeur, le Groupe des Conseillers politiques - GO-PA - du Président de la Commission européenne), l'EECCS et, à partir de 1993, la COMECE, qui prenaient pour thème une question d'actualité de la politique européenne convenue par les trois co-organisateurs.



Église orthodoxe d'Arboare (Roumanie)

Archives UDC

Société civile et gouvernance européenne

De toute évidence, ces questions doivent être vues dans le contexte plus large de la "gouvernance européenne". Ce concept, lancé par la Commission européenne dans son Livre blanc de juillet 2001⁽²⁾, vise à fournir un cadre général de consultation et de partenariat en vue de renforcer la démocratie en Europe et d'accroître la légitimité des institutions. Le Livre blanc a reconnu que les Églises et les communautés religieuses étaient des acteurs du processus de bonne gouvernance :

"La société civile joue un rôle important en permettant aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations et en fournissant les services correspondant aux besoins de la population. Les Églises et les communautés religieuses ont une contribution spécifique à apporter."

Les défis de la société contemporaine ne peuvent être résolus par la seule intervention des institutions politiques. L'exploration de ces questions nécessite un dialogue avec les partenaires concernés et la consultation des divers secteurs de la société. Les organisations intermédiaires, légitimement ancrées dans la société, jouent un rôle d'appui à cet égard. Les leaders politiques doivent susciter de nouvelles formes de consultation appropriées afin que les organisations intermédiaires puissent remplir convenablement leur rôle en la matière. La recherche de formes appropriées de consultation à cet égard n'est autre que l'application du principe de subsidiarité au sens horizontal.

Contribution spécifique des Églises

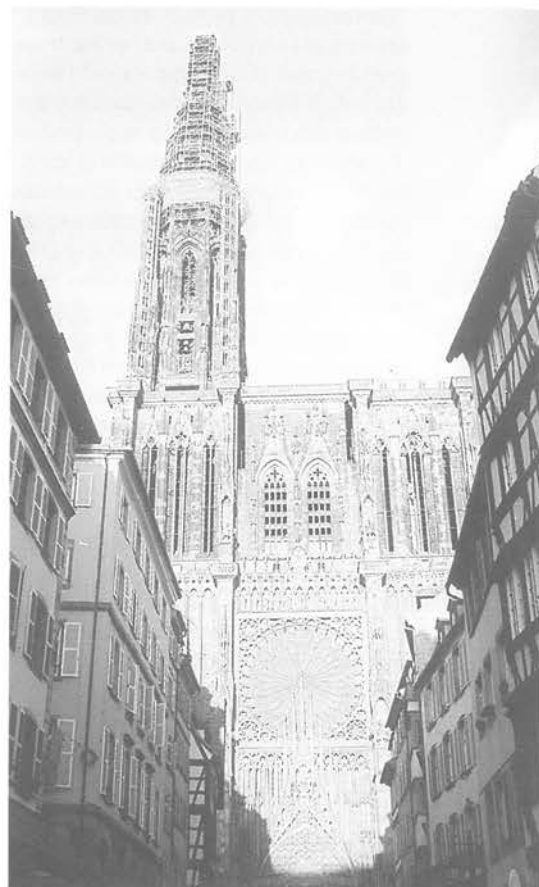
Les traditions et les mouvements religieux, spirituels et intellectuels ont eu un rôle formateur à l'égard du développement de notre conscience en matière d'identité et de culture. Au cours des siècles, ils ont façonné et favorisé les valeurs qui sont d'une importance fondamentale pour la condition humaine à des époques toujours différentes. Les religions fournissent le fondement et l'orientation qui donnent sens à la vie. Comme source d'inspiration, elles

constituent un héritage vivant à transmettre à l'avenir. Les Églises et les communautés religieuses représentent, protègent et encouragent les aspects essentiels des fondements spirituels et religieux de l'Europe. Elles ont le potentiel de susciter une importante autocritique au sein de la société et de servir ainsi de sources d'innovation pour la société et pour les délibérations sur le concept de bonne gouvernance. À cet effet, il est illustratif de citer *Ecclesia in Europa*, l'Exhortation apostolique post-synodale, parue récemment, suite à la seconde assemblée extraordinaire du synode des évêques pour l'Europe en octobre 1999 :

"Dans ses relations avec les pouvoirs publics, l'Église ne demande pas un retour à des formes d'État confessionnel. Mais en même temps, elle déplore tout type de laïcisme idéologique ou de séparation hostile entre les institutions civiles et les confessions religieuses.

Pour sa part, dans la logique d'une saine collaboration entre communauté ecclésiale et société politique, l'Église catholique est convaincue de pouvoir apporter une contribution spécifique à la perspective de l'unification, offrant aux institutions européennes, en continuité avec sa tradition et en harmonie avec les directives de sa doctrine sociale, la présence de communautés de croyants qui cherchent à réaliser l'humanisation de la société à partir de l'Évangile vécu sous le signe de l'espérance. Dans cette optique, il est nécessaire que des chrétiens, convenablement formés et compétents, soient présents dans les diverses instances et institutions européennes, pour concourir, dans le respect des justes dynamismes démocratiques et à travers une confrontation des propositions, à définir une convivialité européenne toujours plus respectueuse de tout homme et de toute femme, et donc conforme au bien commun."⁽³⁾

C'est dans ce sens que les Églises et les communautés religieuses contribuent activement à la vie publique de bien des façons, au niveau local, régional, national et international. Leur caractère institutionnel, les objectifs des services qu'elles rendent dans ces domaines, leurs modes de fonctionnement et, bien souvent, l'éthique de leurs institutions, expriment leur spécificité par



La cathédrale de Strasbourg

photo M. Naudon

rapport à d'autres organisations de la société civile.

Au cours de ces dernières décennies, l'Union européenne et ses institutions ont dû tenir compte, même indirectement, de la religion, des Églises et des communautés religieuses. La législation secondaire de l'Union se réfère directement à la religion et a une influence sur elle dans de nombreux domaines juridiques, notamment en ce qui concerne la non-discrimination, la législation sur le travail, la protection des données, la culture, la législation sur les médias, le bien-être des animaux, la coopération, les finances, les questions douanières et la législation économique⁽⁴⁾.

⁽²⁾ Gouvernance européenne: Un Livre blanc, COM (2001) 428, Bruxelles, 25.07.01.

⁽³⁾ Jean-Paul II, Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Europa*, n° 117, 28.06.03

⁽⁴⁾ cf. G. Robbers (Ed), *Dispositions européennes relatives au droit de la religion*, élaboré par C. Schmidt-König, Trèves, 2001, disponible sur: www.uni-trier.de/~ievr/EUdroitcivecl/index.html

Ne serait-ce que pour de simples raisons de cohérence juridique, l'Union européenne doit trouver le moyen de mettre en place des mécanismes de consultation appropriés auprès des Églises et des communautés religieuses.

En septembre 2002, la Commission des épiscopats de la communauté européenne (COMECE) et la Commission "Église et Société" de la conférence des Églises européennes (KEK) ont présenté à la convention européenne une proposition commune⁽⁵⁾. Cette proposition comporte trois éléments complémentaires concernant la situation des Églises et des communautés religieuses de l'Union européenne à l'avenir, dont une disposition constitutionnelle au sujet de l'existence d'un dialogue structuré entre les Églises et les institutions de l'Union.

Suite à des débats en session plénière, la convention a intégré l'article 51, intitulé *Statut des Églises et des Organisations non confessionnelles*, dans le projet de traité constitutionnel qui a été présenté par le président Valéry Giscard d'Estaing au Conseil européen de Thessalonique les 20 et 21 juin 2003. Cet article consiste en trois dispositions :

1/L'Union respecte et ne préjuge pas du statut dont bénéficient, en vertu du droit national, les Églises et les associations ou communautés religieuses dans les États membres.

2/L'Union respecte également le statut des organisations philosophiques et non confessionnelles.

3/En reconnaissance de leur identité et de leur contribution spécifique, l'Union maintient un dialogue ouvert, transparent et régulier, avec ces Églises et organisations.

Ce texte donne, dans ses deux premiers paragraphes, une qualité constitutionnelle aux dispositions de la Déclaration n° 11 de l'Acte final du Traité d'Amsterdam. Dans le contexte des dispositions du titre VI sur la vie démocratique de l'Union, il reconnaît l'identité des Églises et des communautés religieuses et la spécificité de leur contribution à la société. La nouveauté est que le texte prévoit aussi le maintien d'un dialogue "ouvert, transparent et régulier" avec ces Églises et organisations.

Après le Sommet de Thessalonique, il revient à la Conférence intergouvernementale (CIG) de prendre les décisions fi-



Culte au temple d'Arvieux (Queyras)

Photo G. Boniface

nales. La proposition de la convention sert de base aux travaux de la CIG et il faut espérer que le projet d'article 51 sera maintenu. Ce projet d'article traduit une avancée considérable dans le sens d'une définition et d'une reconnaissance de l'Europe comme communauté fondée sur des valeurs ; l'intérêt des Églises n'est autre que la promotion d'une société fondée sur des valeurs⁽⁶⁾.

Elles s'efforcent aussi de faire reconnaître un espace approprié leur permettant de maintenir la contribution et les services spécifiques qu'elles rendent à la société européenne. En soutenant la formulation d'un article du Traité constitutionnel, elles n'ont pas l'intention de chercher à obtenir des privilèges pour la religion, comme certains voudraient le faire croire. En fait, ces dispositions sont rendues nécessaires, comme on l'a vu, par le droit existant de l'Union européenne en matière de religion⁽⁷⁾ ; l'absence d'un article de ce type refléterait un vide constitutionnel.

Remarques en guise de conclusion

Il existe donc un certain nombre de signes indiquant que l'Union européenne est prête à mettre en place un dialogue structuré avec les Églises et les communautés religieuses. Cette évolution met en évidence l'émergence d'une conception plus intégrée du processus politique, incorporant toutes les dimensions de la conscience et du discours humains, y compris la dimension religieuse.

Nous avons tracé dans les grandes lignes certaines des étapes fondamentales du chemin parcouru pour arriver à ce point. Ce qu'il faut maintenant,

c'est entreprendre d'urgence un nouveau travail au niveau de l'éducation des futurs fonctionnaires du service public, que ce soit dans les États membres ou au sein des institutions de l'Union. Si l'on veut que ces fonctionnaires soient au service du bien commun de tous les citoyens, ils doivent avoir tout au moins une certaine compréhension de l'héritage religieux de l'Europe dans le cadre de leur formation. Cette formation doit les conduire à comprendre que la foi religieuse ne peut se ramener à une affaire d'ordre personnel et privé. Elle doit leur faire comprendre que les processus politiques, tout en restant évidemment autonomes et régis par les principes démocratiques, ne peuvent banaliser la dimension religieuse de l'existence humaine ni considérer que cette dimension est totalement séparée du domaine politique ou public. La formation de ces fonctionnaires doit leur permettre de se rendre compte que les Églises et les communautés religieuses jouent un rôle fondamental dans la production du capital social dont dépend le fonctionnement de la démocratie libérale. C'est assurément un aussi grand défi pour la catéchèse que pour l'administration publique.

M^{re} Noël Treanor

Secrétaire général de la COMECE

⁽⁵⁾ Propositions législatives, 28 septembre 2002, disponible sur www.comece.org

⁽⁶⁾ Voir *Ecclesia in Europa* n° 114

⁽⁷⁾ G. Robbers (Ed.), idem.

La COMECE et la KEK : des actions en commun

pasteur Richard Fischer



Les Églises sur notre continent prennent toujours plus au sérieux le rôle qu'elles jouent dans la construction de l'Europe. Signée en 2001 à Strasbourg par la KEK et le CCEE, la charte œcuménique déclare :

"Les Églises encouragent une unité du continent européen. Sans valeurs communes, l'unité ne peut être atteinte de façon durable. Nous sommes convaincus que l'héritage spirituel du christianisme représente une force d'inspiration enrichissante pour l'Europe. Sur la base de notre foi chrétienne, nous nous engageons pour une Europe humaine et sociale, dans laquelle s'imposent les droits de l'homme et les valeurs fondamentales de la paix, de la justice, de la liberté, de la tolérance, de la participation et de la solidarité. Nous insistons sur le respect de la vie, la valeur du mariage et de la famille, l'option préférentielle pour les pauvres, la disposition à pardonner et, en toutes choses, sur la miséricorde."

"Comme Églises et comme communautés internationales, nous devons affronter le danger que l'Europe se développe en un Ouest intégré et un Est désintégré. En outre, il s'agit de prendre en considération le déséquilibre Nord-Sud. En même temps, il faut éviter tout eurocentrisme et l'on doit renforcer la responsabilité de l'Europe vis-à-vis de toute l'humanité, en particulier des pauvres dans le monde entier."

"Nous nous engageons :

- à nous entendre mutuellement sur les contenus et les buts de notre responsabilité sociale commune, et à soutenir le plus possible ensemble les objectifs et les perspectives des Églises vis-à-vis des institutions séculières européennes ;
- à défendre les valeurs fondamentales contre toutes les atteintes ;
- à nous opposer à toute tentative d'abuser de la religion et de l'Église à des fins ethniques et nationalistes." (no. 7)

Depuis les années 1970-1980, les Églises ont mis en place des structures de dialogue avec les organisations politiques européennes. Du côté catholique, la COMECE (Commission des évêques de la communauté européenne) assure à Bruxelles les liens avec les institutions de l'Union européenne - commission et parlement surtout. La KEK (Conférence des Églises européennes regroupant anglicans, protestants et orthodoxes de tout le continent) fait de même avec sa Commission Église et Société à Bruxelles et Strasbourg. Son bureau de Strasbourg est aussi responsable des relations avec le Conseil de l'Europe.

La KEK et la COMECE développent leur coopération. Mais l'essentiel des activités se déroule en parallèle, souvent sur le même genre de sujets : finalité et objectifs de la construction européenne ; bioéthique et biotechnologies ; questions économiques, sociales et environnementales ; relations Nord-Sud ; paix et sécurité ; législation européenne ; droits de l'homme et liberté religieuse. Pourquoi ? Sans doute à cause de différences importantes dans les organes directeurs. Les décideurs de la COMECE sont les

présidents des conférences épiscopales. Ceux de la commission Église et Société sont élus et rarement chefs d'Église. Pourtant, les actions communes sur des dossiers chauds existent aussi en dehors de l'axe KEK-COMECE. Signalons le réseau écologique chrétien européen issu du Rassemblement œcuménique de Graz en 1997 et le dossier élaboré par la KEK et diverses organisations œcuméniques et catholiques avant chaque élection du Parlement européen.

Les actions communes COMECE - Commission Église et Société de la KEK : trois exemples

1- Les rencontres avec les présidences de l'Union.

Jusqu'à présent, chaque État membre préside l'Union à tour de rôle pendant six mois. Avant un changement, les deux partenaires sollicitent, en lien étroit avec les Églises au plan national, un rendez-vous avec les autorités gouvernementales compétentes du pays qui va prendre la présidence : ministre des

affaires étrangères ou des affaires européennes. But : avoir un échange de vue sur la vision des questions prioritaires.

2. Le dialogue avec la Commission européenne.

Au début des années 1990, la Commission a commencé à développer, malgré l'absence de toute base juridique, ses relations avec les Églises et d'autres communautés religieuses. Ces liens, informels mais réguliers, ont été tissés à la demande des Églises et communautés religieuses elles-mêmes. Tandis que les organisations représentant des secteurs économiques, sociaux et culturels sont essentiellement intéressées par les effets des politiques européennes dans un domaine précis, les préoccupations des Églises et communautés religieuses sont en général plus larges et portent sur les aspects éthiques et la dimension spirituelle de la construction et des politiques européennes. Le rôle et la nature spécifiques des Églises et communautés religieuses ont conduit le président de la Commission à diriger et superviser lui-même le dialogue et les relations avec des partenaires de ce type.



Le siège du Conseil de l'Europe, à Strasbourg

Photo F. Naudon

Concrètement, le président rencontre directement de temps à autre des dirigeants d'Églises et de religions. Il charge par ailleurs son groupe de conseillers politiques de mener le dialogue avec les Églises et communautés de foi et de convictions, y compris les humanistes. Selon quatre modalités :

- des sessions d'information, plusieurs fois par an, sur l'état et le développement des politiques et des perspectives de l'Union;
- des séminaires de dialogue sur des thèmes proposés par les partenaires, permettant à des experts et des responsables d'Églises de dialoguer avec des spécialistes de la Commission et des membres du Parlement européen sur des problèmes particuliers. Exemples de sujets : l'avenir de l'Union européenne; la prévention des conflits; finalités et frontières : les limites de l'Union européenne; les politiques de développement dans le contexte de la mondialisation; l'avenir de l'ordre économique et social en Europe; les dimensions culturelles et religieuses du dialogue euro-méditerranéen;
- la promotion du dialogue entre les Églises et les communautés de foi et de convictions au sujet de leur rôle dans la société européenne et leur contribution commune à l'unité, la paix et la réconciliation en Europe, pour aider le continent à jouer un rôle constructif et exemplaire dans le monde et à agir en bâtisseur de paix;
- l'accompagnement de l'association "Une âme pour l'Europe: éthique et spiritualité". C'est un forum de dialogue

entre communautés de foi et de convictions qui veut contribuer à édifier "une Europe des citoyens, notamment au niveau éthique, spirituel, religieux, moral". Sont membres, outre la COMECE et la commission Église et Société de la KEK, le Bureau de liaison de l'Église orthodoxe auprès de l'Union Européenne, la Conférence des rabbins européens, le Conseil musulman de coopération en Europe, la Fédération humaniste européenne;

- l'aide à la collaboration entre les Directions générales de la Commission et les Églises et communautés religieuses, dans des domaines relevant de leur responsabilité.

En 1998, lors de la dernière assemblée générale de l'organisation qui a précédé la commission Église et Société de la KEK, l'ancien président de la Commission européenne, Jacques Santer, évoquait le dialogue avec les Églises et communautés religieuses en ces termes : "À l'heure où l'Union devient pour les citoyennes et les citoyens de l'Europe une réalité plus tangible, sans que pour autant soit remise en question leur identité locale, régionale ou nationale, il est bon que les rapports de leurs communautés de foi et de convictions avec l'Union gagnent en visibilité; peut-être convient-il de les organiser de manière plus systématique".

Le moment est-il arrivé de décider de "passer la vitesse supérieure" et de mettre en place des relations plus structurées? Un article du projet de constitution pour l'Europe permet de le penser. C'est mon troisième exemple.

3. Le suivi de l'élaboration d'une Constitution pour l'Union européenne.

L'article 51 du projet de Constitution parle des Églises : "Statut des Églises et des organisations non confessionnelles

1/L'Union respecte et ne préjuge pas du statut dont bénéficient, en vertu du droit national, les Églises et les associations ou communautés religieuses dans les États membres.

2/L'Union respecte également le statut des organisations philosophiques et non confessionnelles.

3/Reconnaissant leur identité et leur contribution spécifique, l'Union maintient un dialogue ouvert, transparent et régulier, avec ces Églises et organisations."

Le 4 octobre s'est ouvert à Rome la Conférence intergouvernementale pour permettre aux chefs d'État et de gouvernement de discuter et d'adopter le projet de Constitution, si possible d'ici la fin de l'année. Si l'article 51 y figure, de nouvelles perspectives s'ouvriront pour les Églises et leurs organisations engagées dans la construction européenne. Seront alors couronnées de succès des années d'efforts conjoints de la KEK et de la COMECE. Dès 1996, les deux organes présentent des propositions qui aboutissent à une Déclaration annexée au Traité d'Amsterdam, entré en vigueur en 1999. Les alinéas 1 et 2 de l'article 51 du projet de Constitution reprennent les termes exacts de cette Déclaration. Le troisième alinéa apporte un élément nouveau. Son contenu correspond aux propositions faites à plusieurs reprises par la COMECE et la Commission Église et Société aux membres de la Convention chargée de rédiger le projet.

C'est au Conseil européen de Laeken en Belgique en 2001 que les chefs d'État et de gouvernement définissent le mandat de la Convention. "En résumé, déclarent-ils, le citoyen demande une approche communautaire claire, transparente, efficace et menée de façon démocratique. Une approche qui fasse de l'Europe un phare pour l'avenir du monde et qui donne des résultats concrets... Il ne fait pas de doute que l'Europe doive à cette fin se réformer". Quatre objectifs sont fixés : répartition des compétences; simplification des institutions;

davantage de démocratie, de transparence et d'efficacité; projet de constitution. La Convention travaille du 28 février 2002 à juin 2003. Elle est composée de cent cinq personnes qui représentent les gouvernements et les parlements des États membres et candidats à l'adhésion, le Parlement européen, la Commission européenne. Le processus est transparent et associe la société civile.

La KEK crée une synergie entre ses Églises membres et son travail à Bruxelles. Début mars 2002, les Églises reçoivent un dossier d'information qui les invite à suivre le processus et à y contribuer. Comment ? Par des contacts et propositions au niveau national et directement à la Convention, avec copie à la commission Église et Société, pour que celle-ci puisse les intégrer dans ses propres contacts et propositions au niveau européen. Réciproquement, la commission Église et Société informe régulièrement les Églises sur ses contributions et sur l'évolution de la situation.

En quoi consiste concrètement la collaboration quasi journalière de la COMECE et de la KEK, mais aussi avec les bureaux de certaines Églises, comme celui de l'Église protestante en Allemagne (EKD) ? Il s'agit de :

- suivre les séances plénières et de certaines commissions de la Convention, rédiger des rapports et les envoyer aux personnes intéressées ;
- faire du lobbying auprès de membres de la Convention, de son présidium et de son secrétariat ;
- contacter des gouvernements dans les capitales ;
- faire des contributions écrites, y compris des propositions de formulations ;
- coopérer avec d'autres communautés religieuses et des ONG ;
- organiser des réunions d'information pour toutes les organisations d'Églises présentes à Bruxelles ;
- organiser des conférences de presse, des conférences et des exposés ;
- aider les Églises dans la formulation de leurs contributions.

En juin 2002, lors de l'audition, en séance plénière de la Convention, des organisations de la société civile, le directeur de la commission Église et Société est désigné pour parler au nom des Églises et communautés religieuses ainsi que des organisations philosophiques et



L'icône offerte par le patriarche Athénagoras 1^{er} au pape Paul VI
Archives UDC

non confessionnelles. Entre juin 2002 et mars 2003, la KEK et la COMECE présentent à deux reprises leurs propositions par écrit sur la place des Églises. Chacune fait en plus des propositions écrites sur des sujets plus larges. La KEK insiste sur l'Union européenne comme communauté de valeurs : participation, transparence, dimension sociale, lien entre unité, identité et diversité. Elle souligne la nécessité de la cohérence entre valeurs et objectifs, et l'importance du rôle que l'Europe doit jouer dans le monde. Elle réclame l'inclusion de la Charte des droits fondamentaux dans le traité constitutionnel. Fin mai 2003, la COMECE et la KEK félicitent les membres de la Convention dans un communiqué commun et leur souhaitent inspiration et courage jusqu'au consensus final. Elles se réjouissent que la Charte des droits fondamentaux figure dans le projet et que les valeurs et objectifs qui fondent l'Union reflètent largement les demandes des Églises : respect de la dignité humaine et des droits de l'Homme, liberté, démocratie, égalité, état de droit, pluralisme, tolérance, justice, solidarité et non-discrimination. Les objectifs de l'Union comprennent : la paix ; le développement durable fondé sur une croissance économique équilibrée ; une économie sociale de marché hautement compétitive, qui tend au plein emploi et au progrès social, la protection et l'amélioration de la qualité de l'environnement

; le combat contre l'exclusion sociale et les discriminations ; la justice et la protection sociales, l'égalité entre les femmes et les hommes, la solidarité entre les générations et la protection des droits des enfants ; le respect de la diversité culturelle et linguistique. Au plan mondial, l'Union "contribue à la paix, à la sécurité, au développement durable de la planète, à la solidarité et au respect mutuel entre les peuples, au commerce libre et équitable, à l'élimination de la pauvreté et à la protection des droits de l'Homme, en particulier ceux des enfants, ainsi qu'au strict respect et au développement du droit international, notamment au respect des principes de la Charte des Nations Unies."

Dieu dans la Constitution ?

Certaines Églises souhaiteraient le mot "Dieu" dans le préambule.

Personnellement, je suis satisfait de la formule "s'inspirant des héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe, dont les valeurs, toujours présentes dans son patrimoine ont ancré dans la vie de la société le rôle central de la personne humaine et de ses droits inviolables et inaliénables, ainsi que le respect du droit". La COMECE demande que le christianisme soit explicitement mentionné. La commission Église et Société ne le réclame pas, mais pense qu'il serait souhaitable de l'envisager si ce point fait partie des discussions de la Conférence intergouvernementale.

Je crois que la formulation actuelle représente un compromis qu'il a été difficile d'obtenir. Le préambule de la Charte des droits fondamentaux ne parle que du "patrimoine spirituel et moral". Il serait dommage de courir le risque de voir les courants hostiles ou méfiants envers les religions remettre en question un autre compromis, qui est essentiel : il s'agit du dialogue structuré avec les Églises proposé à l'article 51 du projet de Constitution. C'est lui qui permettra aux Églises de contribuer, encore bien mieux que jusqu'ici, à façonner le visage de l'Europe de demain.

Richard Fischer

*secrétaire exécutif
de la commission Église et Société de la KEK*

La KEK après Trondheim

L'unanimité est totale sur la qualité des célébrations et moments spirituels offerts aux quelque sept cents délégués de l'assemblée de la KEK à Trondheim. Grandes célébrations ponctuant l'assemblée, ou moments culturels matinaux et du soir, la KEK a fait la preuve que chacun pouvait se trouver respecté dans son particularisme liturgique et spirituel, en même temps qu'ouvert à l'accueil de la diversité réunie en une pareille assemblée.

C'est peut-être là l'enjeu premier d'une telle assemblée, réunie tous les six ans, que de donner aux délégués de quelque cent vingt-six Églises, et cinquante institutions, une vision commune de ce qui les unit en profondeur. Séances plénières, travail en ateliers, sections sur les principaux objectifs du travail de la KEK, longues séances d'élections et de votes sur le programme des six ans à venir... Deux textes en disent l'essentiel : le rapport final du Comité des déclarations publiques (L'Europe à la croisée des chemins, La Constitution européenne, le Kosovo, les droits des migrants, le Peuple Sami, etc.), et les Nouveaux défis dans un nouveau contexte européen, qui est le long catalogue des attentes de l'Assemblée générale à l'égard du nouveau Comité central qui se réunit pour la première fois en décembre 2003. Je me risquerai à dire ici, de manière très personnelle, ce que j'en ai saisi.

pasteur J.A. de Clermont

Au centre de la mission de la KEK, le dialogue entre les Églises. Hier, au lendemain de la seconde guerre mondiale, il s'agissait d'ouvrir des chemins de réconciliation et, bien avant la chute du mur, de dépasser les divisions politiques par un fort dialogue est-ouest. Aujourd'hui, le contexte est celui de l'élargissement de l'Union européenne avec une double crainte d'une Europe à deux vitesses, celle de l'Union européenne et l'autre, ou d'une Europe "forteresse", comprise seulement comme une puissance économique. Le dialogue des Églises, l'engagement dans la Charte œcuménique, la rencontre entre Églises majoritaires et minoritaires, la formation des laïcs, le dialogue interreligieux, sont autant d'objectifs qui refusent de se laisser enfermer dans le contexte politique. Il s'agit de témoigner de la puissance de l'Évangile qui nous constitue en communauté fraternelle autour du Christ.

Mais la grande chance de la KEK, au sein de ses structures ou par des structures associées, est de pouvoir vivre ce projet œcuménique de manière globale ; autrement dit, d'affirmer que l'unité qui nous est donnée en Christ s'affirme tout autant dans le lobbying - demain la représentation - au sein des institutions européennes, l'apprentissage des chemins de la réconciliation, l'ac-

cueil des migrants, l'engagement diaconal, l'aide au développement des pays du Sud, que dans le dialogue théologique et la prière, les uns n'allant pas sans les autres.

La commission Église et Société se trouve en cela investie d'une responsabilité très particulière. Évolution politique de l'Union européenne, souci prioritaire des "petits" (pauvres, sans emploi, handicapés, marginalisés, minorités ethniques), défense de la liberté religieuse, guérison des mémoires, promotion de la réconciliation et de la résolution non violente des conflits, la commission a vocation à interpellier les Églises pour qu'elles ne négligent ni la réflexion théologique qui fonde leur action, ni l'action commune qui lui donne sens.

Parallèlement, la Commission des Églises pour les migrations en Europe dont l'Assemblée de Trondheim a confirmé le projet d'intégration au sein de la KEK, place au cœur de la mission des Églises membres de la KEK la double question du statut social et politique des migrants, et des Églises de migrants. L'ouverture "de fait" des frontières de l'espace européen est un défi tant à l'égard des tentations xénophobes, individuelles ou collectives, qu'à l'égard de notre capacité à accueillir et faciliter l'intégration des migrants. Défi d'autant plus marqué que, dans des pays comme la France, les communautés religieuses africaines, coréennes,

chinoises, haïtiennes... sont appelées à entrer dans une vision commune de la mission de l'Église.

Pour être complet, il me faudrait encore citer bien des dimensions du travail commun. Je me limiterai à cinq interpellations que j'ai entendues à Trondheim :

- Dans la multiplicité des engagements, comment offrir une vision d'ensemble telle que les Églises locales puissent se l'approprier ?

- Quelle reconnaissance visible donner aux aspirations des jeunes à être pleinement acteurs de la vie de nos Églises ?

- Comment ne pas nous enfermer dans l'Europe et garder les liens forts que le mouvement œcuménique nous donne avec l'ensemble de la famille humaine ?

- Comment développer la relation avec l'aile évangélique du protestantisme, suspecte pour les uns de prosélytisme, et cependant porteuse d'une réelle vitalité ?

- Comment renforcer le lien avec le catholicisme en Europe, en marchant ensemble vers un nouveau rassemblement œcuménique européen ?

Ces défis susciteront bien des tensions. Ne sont-ils pas au cœur de notre compréhension de la famille chrétienne ?

Jean-Arnold de Clermont

président de la Fédération protestante de France
modérateur de l'assemblée générale
de la KEK à Trondheim

Institutions européennes : présence des Églises

père Ignace Berten o.p.



Jusqu'à présent, le droit de l'Union européenne ne prévoit aucun rapport entre les Églises et les institutions européennes.

Des relations existent cependant de fait, relations qui sont le fruit d'initiatives prises par ces institutions, par les Églises ou des associations liées aux Églises, et parfois dans le cadre d'initiatives conjointes.

Ces relations devraient pouvoir s'instituer dans le cadre de la future Constitution européenne, par l'article 51,3 du projet, à propos des Églises et des organisations non confessionnelles : "Reconnaissant leur identité et leur contribution spécifique, l'Union maintient un dialogue ouvert, transparent et régulier avec ces Églises et organisations".

1. Les différentes formes de représentation et d'action auprès des instances européennes

- La nonciature apostolique

En raison de son statut d'Institution publique de droit international, le Saint-Siège est représenté par un nonce auprès de l'Union européenne. Sa mission n'est pas de défendre d'abord les intérêts directs du Saint-Siège ou de l'Église catholique, mais les valeurs communes que l'Église se considère appelée à promouvoir et défendre dans le domaine de la paix, des droits humains, de la dignité de la personne, etc.

Divers mouvements, dont certains au sein de l'Église catholique, mettent aujourd'hui en cause ce type de représentation diplomatique qui est perçu comme privilège pour l'Église catholique par rapport aux autres Églises et religions.

- Les diverses formes de représentation des Églises et des religions

Dès 1973, une Commission œcuménique européenne pour l'Église et la Société a été créée, pour assurer une présence et une possibilité d'influence des Églises protestantes et orthodoxes au sein du processus européen, et assurer une information permanente de ces Églises sur les orientations en cours et les décisions en débat. Cette Commission, rebaptisée Commission pour l'Église et la Société (CES) est devenue partie intégrante de la KEK, Conférence des Églises européennes.

Plus récemment, en 1980, les conférences épiscopales ont, elles aussi, créé une Commission qui as-

sure pour l'Église catholique des objectifs analogues à ceux de la CES : la COMECE ou Commission des évêquats de la communauté européenne.

Ces deux commissions suivent de près l'ordre du jour des institutions européennes, en privilégiant certains dossiers, en particulier ceux à fort contenu social (emploi, immigrés et exilés, protection sociale), ceux qui portent sur la paix (sécurité commune) ou encore ceux qui présentent une dimension éthique importante (famille, biotechnologies).

Plusieurs Églises nationales ont aussi créé une représentation propre à Bruxelles, par exemple l'Église évangélique d'Allemagne, certaines Églises orthodoxes : le Patriarcat œcuménique (Constantinople), le Patriarcat de Moscou ou l'Église de Grèce.

- Des associations religieuses à finalité européenne

Divers groupes chrétiens, plus particulièrement catholiques, ont constitué des associations ayant pour finalité d'agir sur le processus européen tout en assumant une fonction de formation et de sensibilisation sur les questions européennes.

L'association la plus ancienne est l'OCIEP (Office catholique d'information et d'initiative pour l'Europe, 1957), animé par les jésuites. Les dominicains ont à leur tour créé une association assez analogue : *Espaces* - Spiritualités, cultures et société en Europe (1991).

Par le réseau Foi et Justice Afrique Europe (AEFJE), les Instituts missionnaires suivent la politique de coopération de l'Union avec l'Afrique (1988).



La Cour européenne des Droits de l'homme à Strasbourg

Photo F. Naudon

Et les supérieurs majeurs des congrégations religieuses ont aussi mis sur pied un secrétariat permanent à Bruxelles pour les questions européennes (UCESM, 1997).

La Commission belge francophone Justice et Paix est très active sur les questions européennes et assure une coordination, dans ce domaine, pour les diverses commissions nationales.

Ces différents organismes collaborent entre eux, tant dans leur action de "lobbying" moral que dans le travail de formation, de sensibilisation ou d'interpellation dans la société.

Par ailleurs, la dimension d'animation pastorale est assurée par différentes instances : le Foyer catholique européen, et plus récemment la chapelle de la Résurrection ; les différentes paroisses européennes, selon les confessions chrétiennes et les nationalités ; l'organisation de l'enseignement religieux dans les écoles européennes.

Ce panorama ne prétend pas être exhaustif. Et il ne parle pas des autres religions ni des groupes de conviction non confessionnels.

2. Les initiatives prises par les instances européennes

Sous l'impulsion de Jacques Delors, la Commission européenne a pris différentes initiatives en direction des Églises, des religions et des groupes de conviction.

Un programme directement attaché au secrétariat général de la présidence a été créé : "Une Âme pour l'Europe", afin de soutenir financièrement des recherches, projets de formation, rassemblements favorisant la réflexion sur le sens de la construction européenne et le dialogue entre les différentes traditions de conviction et cultures européennes. Il a fonctionné de façon intéressante pendant quelques années, sous la double impulsion de la Cellule de Prospective et d'un Comité de gestion constitué de quelques représentants de ces différentes traditions. Mais il a été emporté dans le grand remue-ménage qui a accompagné la démission de la Commission Santer. Actuellement, ce programme est noyé dans une ligne budgétaire, dont

les orientations et les critères ne sont pas très clairs (ligne budgétaire A-3024 : "Soutien aux projets de débat et de réflexion organisés par des associations et fédérations d'intérêt européen").

La Cellule de Prospective et ensuite le Groupe de Conseil politique de la présidence (GOPA) invitent régulièrement les représentants des traditions de conviction pour les informer sur les enjeux européens, en particulier sur les conclusions des différents sommets européens.

D'autres instances de l'Union organisent des réunions ou colloques, pour avis ou consultation, auxquels sont invités des représentants des Églises, religions et associations humanistes : le Comité économique et social européen, la Direction générale de la recherche scientifique (sur les biotechnologies), etc.

Il faut mettre en valeur ici la démarche tout à fait originale de la Convention chargée d'élaborer la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, et puis de la Convention chargée de rédiger le

projet de Constitution européenne : une place a été ouverte à l'expression de la société civile par des auditions organisées à cette fin. Les Églises et les associations qui leur sont liées ont été actives dans ce cadre.

3. Des initiatives conjointes

Au cours de ces dernières années, différents séminaires ont été organisés au sein de la Commission européenne sur des sujets impliquant une dimension sociale et éthique importante : l'euro, l'élargissement, l'éthique de l'intervention militaire, la réforme des Traités, la protection sociale, etc. Ces séminaires sont soit le résultat d'une initiative commune entre la Commission et souvent, en concertation, la COMECE et la Commission Église et société ; soit la mise en œuvre d'une proposition formulée par la COMECE, Espaces, la Commission Justice et paix, etc., et qui reçoit l'appui et les moyens de la Commission : intervenant européen, mise à disposition d'une salle et d'un service de traduction, etc.

De même, certains séminaires ou auditions sont aussi réalisés selon une démarche semblable dans le

cadre du Parlement européen.

Les possibilités et occasions par lesquelles les institutions religieuses peuvent, d'une manière ou l'autre, intervenir sont relativement nombreuses, même si les démarches pour y arriver sont souvent lourdes et pas toujours très transparentes.

4. Quelques éléments d'évaluation

Les institutions religieuses font partie, d'une manière ou d'une autre, de la société civile. Elles ont diverses possibilités d'exercer une activité de "lobby", de type moral, dans le cadre plus général où il est admis que l'exercice de "lobbying" fait partie de la démarche démocratique des institutions (au moins à certaines conditions et dans certaines limites). Le pouvoir d'influence des institutions religieuses et plus largement le débat sur le sens et les valeurs qu'elles cherchent à promouvoir sont cependant marginaux : l'économique reste l'axe prédominant. Les prétentions nationales l'emportent aussi trop souvent sur l'intérêt général, dont les institutions religieuses cherchent, avec d'autres ONG, à être le témoin et le relais.

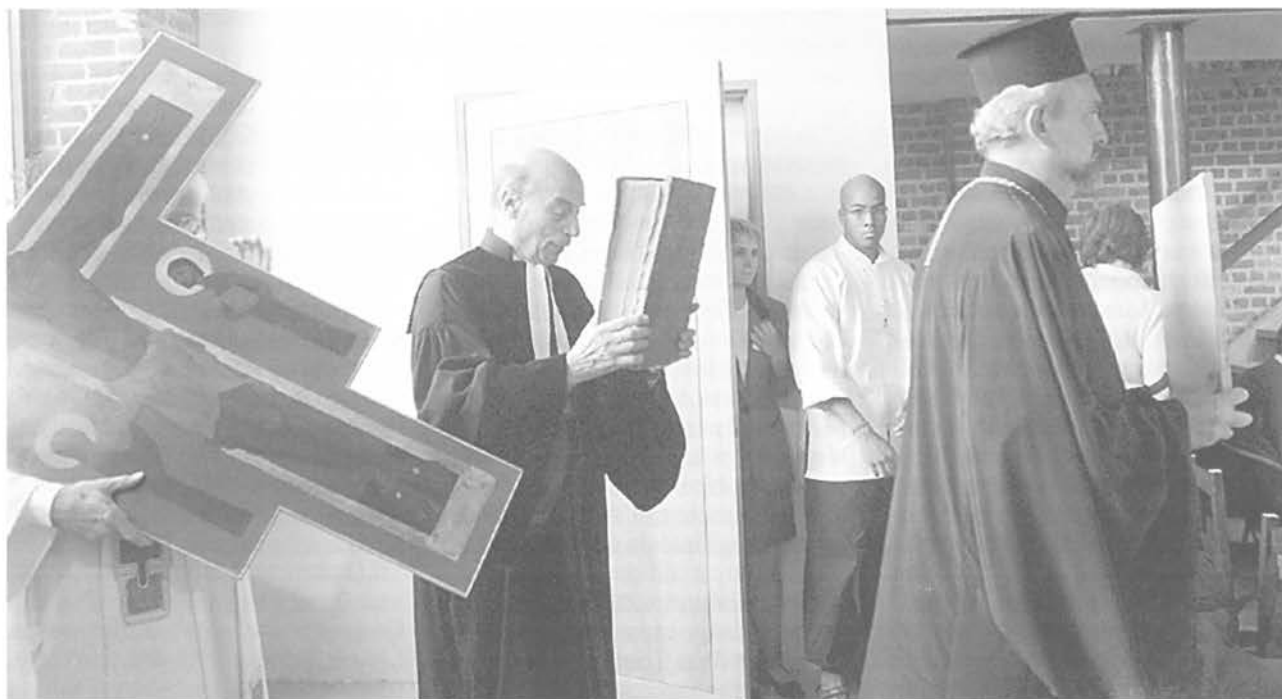
Il y a un espace de dialogue, mais pour qui a eu l'occasion de pratiquer assez régulièrement ce type d'exercice, le sentiment est parfois très mitigé : ne s'agit-il pas davantage de donner une image d'ouverture que de prendre au sérieux les questions ou propositions qui sont en cause ?

De plus, pour une partie non négligeable du personnel européen, les institutions religieuses n'ont pas à trouver leur place au sein de l'expression de la société civile ; elles n'ont aucune légitimité, dans le cadre de sociétés laïques de séparation de la religion et de l'État, à être partie prenante d'un dialogue politique.

En conclusion : il existe certes des ouvertures et des possibilités offertes aux institutions religieuses pour qu'elles exercent une responsabilité propre dans la construction européenne. Ces possibilités sont limitées, elles se heurtent aussi à des réticences. La future Constitution, par son article 51, ouvre des possibilités : seront-elles réellement mises en œuvre, prises au sérieux, et jusqu'où ?

Ignace Berten

directeur adjoint d'Espaces

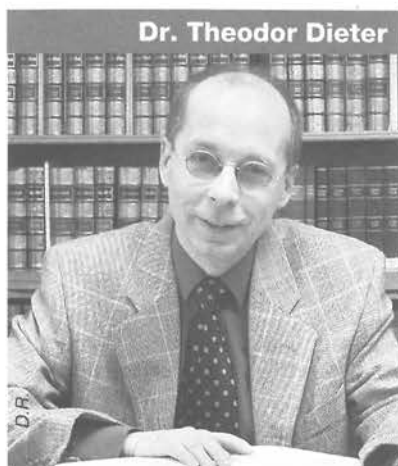


Célébration œcuménique auprès des institutions européennes

Photo Médiathèque centrale de la Commission européenne

Les dialogues entre Églises

Dialogues et identité européenne



Dr. Theodor Dieter

La question à laquelle doit répondre cet article peut surprendre de nombreux lecteurs. Lorsqu'on pense à l'Europe, la plupart du temps on pense en premier lieu à une entité dont les aspects primordiaux sont économiques, politiques, juridiques et constitutionnels, alors que les dialogues théologiques ont souvent trait à des controverses ecclésiales remontant au XVI^e siècle, et sont conduits par des spécialistes. Quelle pourrait donc être la contribution de ces dialogues à l'Europe telle qu'elle se présente aujourd'hui ? En tout cas, différentes traditions sont issues de ces anciennes controverses, et ces traditions se sont avérées pertinentes pour leurs Églises respectives jusqu'à nos jours. Et la question posée ci-dessus part évidemment du principe que les Églises d'Europe peuvent ou doivent contribuer à l'identité européenne.

1. La mémoire du passé

Pour répondre à notre question, je voudrais tout d'abord rappeler la contribution apportée par les Églises au manque d'identité de l'Europe. Pourquoi le rôle des Églises a-t-il été si important ? Il faut garder présent à l'esprit que l'action économique ou politique dépend des convictions religieuses - même si parfois c'est l'inverse - notamment que les intérêts politiques et économiques utilisent les convictions religieuses comme des instruments pour atteindre leurs buts. Il y a au moins deux convictions chrétiennes fondamentales touchant les relations des chrétiens avec les autorités de l'État : la première "Rendez à l'empereur ce qui est à l'empereur, et à Dieu ce qui est à Dieu" (Mc 12, 17) ; et la deuxième "Nous devons obéir à Dieu plutôt qu'à toute autorité humaine" (Ac 5, 29). Le martyr est le symbole existentiel qui montre que l'appartenance à Dieu est, ou peut être, plus importante pour une personne que tous les autres intérêts, même celui de continuer à vivre soi-même sur la terre. Ainsi, en cas de conflit, les convictions religieuses peuvent mettre en danger le pouvoir et la stabilité de l'ordre public, ou l'autorité et la légitimité des autorités de l'État. À l'inverse, de nombreux États ont éprouvé l'impérieuse nécessité de fonder religieusement leur autorité : les convictions religieuses étant celles qui lient le plus fortement les personnes, les États pensent que leur autorité doit être basée sur des

convictions religieuses. On trouve cela dans l'Ancien Testament, par exemple dans les psaumes 2 et 110 (109). Des réflexions chrétiennes à ce sujet sont à relire en Rom 13, 1-7 et en 1 P 2, 13-17.

Même s'il y eut au Moyen Âge de sérieux conflits entre les empereurs et les rois d'une part, et les papes de l'autre, les institutions politiques et toute la vie médiévale avaient un profond fondement chrétien. Ce fondement était absolument essentiel pour l'identité du Saint Empire romain germanique, et pour tous les royaumes et principautés d'Europe. L'ébranlement fut d'autant plus fondamental lorsqu'au XVI^e siècle, plusieurs Églises virent le jour, avec des doctrines contradictoires. L'effort tenté par des empereurs et des rois pour éradiquer ce qu'ils regardaient comme hérésie conduisit à de terribles guerres civiles dans de nombreux pays, et à la Guerre de Trente ans de 1618 à 1648. Mais les différentes Églises demeurèrent et, avec elles, leurs graves conflits doctrinaux. Le consensus chrétien ne put fonctionner plus longtemps comme fondement pour des États européens et leur identité. Pour parvenir à la paix, certains États s'abstinrent d'imposer une religion déterminée comme étant la vraie religion. Les traités de paix d'Augsbourg (1555) et de Münster (1648), par exemple, durent trouver des moyens pour permettre aux membres d'Églises différentes de vivre ensemble, sans avoir pu résoudre le conflit sur des divergences doctrinales pour lesquelles

ils étaient prêts à mourir. Ainsi l'existence d'une pluralité d'Églises contribua à une grave absence d'identité de nombreux pays européens, et de l'Europe dans son ensemble. L'unité des États et la paix entre eux ne purent être rétablies qu'en excluant les convictions religieuses comme fondement pour les États; du moins ces convictions ne purent-elles jouer le même rôle qu'auparavant. Finalement, la Déclaration des Droits de l'Homme ou des droits fondamentaux dans les constitutions modernes garantit à tous la liberté de conscience et de religion. Le fait que la liberté religieuse soit accordée à toutes les Églises chrétiennes et même à toutes les religions implique qu'aucune d'entre elles n'ait une influence immédiate sur les décisions de l'État - du moins n'y ont-elles pas droit. Les Églises ne peuvent s'attendre à ce qu'un État impose leurs convictions aux citoyens en vertu du pouvoir de l'État. Il a fallu longtemps pour que les Églises acceptent réellement ce changement. Ce ne fut le cas de l'Église catholique romaine qu'au concile Vatican II en 1965 (Déclaration *Dignitatis Humanae*).

2. Dialogues théologiques et Europe moderne

Telle est la situation dans laquelle nous pouvons nous interroger sur la contribution des Églises dans l'émergence de l'identité de l'Europe moderne. On peut évidemment trouver un grand nombre d'éléments chrétiens, non seulement dans l'histoire européenne, mais aussi à notre époque, fût-ce du moins dans une forme sécularisée. Un visiteur venu d'Asie ou d'Afrique, ou un Européen de longue date, le reconnaîtra. Mais la tradition chrétienne ne peut modeler ou influencer la situation actuelle que si elle est communiquée et transmise de manière vivante et crédible à la génération suivante, et présentée de manière convaincante aux non chrétiens. Cela sera-t-il



Le monument de la Réformation à Genève

Archives UDC

possible alors que les Églises revendiquent la vérité pour leurs doctrines respectives et affirment en même temps que les doctrines des Églises chrétiennes se contredisent entre elles? Les prétentions conflictuelles à la vérité ne nous affaiblissent-elles pas mutuellement? Ces conflits n'entravent-ils pas la mission des Églises en Europe? Le moment est venu des dialogues théologiques entre Églises.

Ces dialogues sont instaurés quand les Églises prennent au sérieux ce qu'elles perçoivent: que dans d'autres Églises existent de nombreux éléments qui - selon leur propre conviction - créent la foi et l'Église - par exemple la Sainte Écriture, la prière du Seigneur, les anciens symboles de la foi, les sacrements, la proclamation de l'Évangile. Une autre Église possède aussi ces éléments, mais les comprend d'une manière différente. Cependant, ces éléments sont-ils réellement "les mêmes" s'ils sont compris différemment?

Les dialogues théologiques ont donc la tâche de caractériser avec précision les différences entre les doctrines et les pratiques des diffé-

rentes Églises. Dans le passé, les Églises ont parfois déclaré que certaines affirmations doctrinales d'une autre Église obscurcissaient l'Évangile de Jésus-Christ de telle sorte que les membres de cette Église étaient en danger de perdre leur salut. Elles condamnaient donc cette doctrine. Les dialogues demandent: les Églises se sont-elles comprises correctement l'une l'autre dans cette controverse? On apprend que les différentes Églises utilisent des langages différents, de sorte que le même mot a parfois des sens différents dans différentes Églises (par exemple le mot "foi"). Si l'on ne prend pas cela en considération, les malentendus ne peuvent être évités. De plus, on reconnaît que, non seulement certains mots ont des sens différents, mais qu'il y a aussi des modes de pensée ("Denkformen") différents et des méthodes différentes. Par exemple, il y a des distinctions fondamentales comme entre "nature et grâce" du côté catholique, ou "loi et Évangile" du côté luthérien. Cela rend plus difficile de comprendre correctement la doctrine de l'autre Église, et la relation de celle-ci avec sa propre

doctrine. Si l'on prend cela au sérieux, on est capable de montrer que certaines des condamnations du passé reposent simplement sur des malentendus. Cependant, ce faisant, il faut distinguer entre le contenu, ce que l'on veut dire, et les moyens linguistiques et intellectuels par lesquels il est exprimé. On peut exprimer la même pensée par des moyens linguistiques différents. Même si les phrases se contredisent au niveau de l'expression linguistique, ce n'est pas nécessairement le cas des contenus si l'on prend en considération les différents sens des mots, des méthodes et des modes de pensée différents.

Le "consensus différencié"

Il est essentiel pour le travail de traduction de distinguer la forme du contenu. Cependant, en traduisant des textes, nous trouvons aussi des phrases qui dépendent tellement des moyens linguistiques qu'elles ne peuvent être traduites dans une autre langue. On ne peut espérer que tout ce qu'enseigne une Église puisse être traduit dans le langage conceptuel d'une autre Église à 100 %. Certains éléments d'une doctrine ne peuvent pas trouver d'équivalent dans la doctrine d'une autre Église, ou même il y a des propositions qui restent contradictoires même après un travail soigneux pour les traduire d'une langue doctrinale dans l'autre. Des différences subsisteront entre les différentes doctrines. Cela pose une nouvelle question : comment ces différences sont-elles évaluées ? Quel poids leur donne-t-on ? Pour pouvoir répondre à cette question, les comités de dialogue se demandent : quelles sont les préoccupations qu'exprime telle Église en utilisant ces propositions-là ? L'autre Église en dialogue s'oppose-t-elle à cette préoccupation ? la partage-t-elle ? n'a-t-elle rien à en dire ? Quelle place ces propositions ont-elles dans la structure générale de la doctrine ? Il y a des propositions qui sont au cœur de la doctrine, d'autres plutôt à la périphérie. Dans ce der-

nier cas, un désaccord sur un point de la doctrine n'a pas la même importance qu'un conflit au cœur. S'il y a accord sur les problèmes centraux, un désaccord à la périphérie ne met pas l'accord en jeu.

Ce type de consensus a été appelé "consensus différencié", parce qu'il distingue, comme nous l'avons vu, entre le contenu et son expression par des moyens linguistiques et conceptuels ; entre les éléments entre lesquels un consensus existe et ceux entre lesquels un consensus n'existe pas ; et il évalue le poids relatif des propositions doctrinales dans la structure de la doctrine. Enfin, ce "consensus différencié" doit apprécier la relation entre les éléments où l'accord existe et ceux où il n'existe pas. En s'expliquant sur cette évaluation, on peut parler d'un consensus, ou réfuter le mot. Présenter ainsi un accord ne signifie pas être en accord avec chaque aspect de la doctrine en question, mais en tout cas il doit affirmer que les condamnations du passé qui sont encore en vigueur ne s'appliquent pas aux doctrines des Églises en question, puisque ces doctrines sont vues sous un jour nouveau après un dialogue de ce genre. L'unité que poursuit la méthode du "consensus différencié" est une unité dans ce qu'on appelle une diversité réconciliée. La diversité ne disparaît pas mais, grâce au dialogue, elle perd son caractère contradictoire et séparateur.

Il me semble que cette méthode du "consensus différencié" est une contribution importante à une identité européenne. Pour l'Europe aussi il s'agit de traiter de l'unité et de la pluralité et d'intégrer la pluralité dans une unité. Pour cela ce n'est pas suffisant de faire bon accueil à la pluralité ; il faut trouver des éléments communs qui permettent la reconnaissance de l'autre et qui aideront à sauvegarder l'unité dans la diversité. Sinon, il peut arriver que la pluralité devienne violente dans un combat sans frein pour l'affirmation de soi.

Entre les Églises protestantes d'Europe les dialogues théologiques

et la méthode du consensus différencié ont conduit à une fraternité ("fellowship") d'Églises - appelée Communion de Leuenberg qui, depuis 1973, compte une centaine d'Églises. Il y avait des différences doctrinales qui faisaient obstacle à la communion des Églises et à la communion eucharistique entre les Églises luthériennes et réformées depuis à peu près quatre cents ans. Depuis 1973, ces Églises se rencontrent périodiquement, sur une base bilatérale comme multilatérale. Elles maintiennent des groupes de dialogue traitant de sujets divers, rapprochant les Églises petites et grandes, les Églises minoritaires et majoritaires partout en Europe. Le fait de se rencontrer par-dessus les frontières politiques ou confessionnelles, de dire ses forces et ses faiblesses, de s'entraider, conduit à une prise de conscience croissante de co-appartenance. C'est en soi une contribution à l'émergence d'une identité européenne rendue possible par les dialogues théologiques.

La Déclaration commune sur la Doctrine de la justification, solennellement signée par des représentants de l'Église catholique et de la Fédération luthérienne mondiale en 1999 est un autre exemple du résultat des dialogues théologiques. En signant, les Églises partenaires ont dépassé un conflit qui était au cœur des controverses depuis le XVI^e siècle. Pris au sérieux, ce document permet aux Églises luthériennes et à l'Église catholique de proclamer ensemble Jésus-Christ et son œuvre de salut, et de rendre un témoignage commun au Dieu trinitaire : "Nous confessons ensemble : c'est seulement par la grâce, par le moyen de la foi en l'action salvifique du Christ, et non sur la base de notre mérite, que nous sommes acceptés par Dieu et que nous recevons l'Esprit saint qui renouvelle nos cœurs, nous habilite et nous appelle à accomplir des œuvres bonnes". (no. 15) C'est important pour l'attachement des Églises à défendre l'humanité et la dignité des êtres humains dans une société orientée

vers la réussite, particulièrement à une époque où les droits de l'homme sont à nouveau en danger.

Au XVI^e siècle, les autorités de l'État ont essayé de trouver une issue aux controverses théologiques et ecclésiales grâce au pouvoir de l'État. Elles ont échoué, et les controverses religieuses continues ont contribué au processus de sécularisation. Aujourd'hui, dans un monde qui évolue rapidement, avec un nombre croissant de non-chrétiens en Europe, les Églises

cherchent à dépasser leurs controverses par des dialogues théologiques basés sur l'engagement de prendre au sérieux ce que toutes les Églises chrétiennes ont en commun, puisque c'est le Dieu trinitaire qui crée la foi et agrège les hommes au Corps du Christ.

Ainsi, c'est la méthode des dialogues théologiques, c'est leur résultat, c'est le témoignage commun des Églises rendu possible par ces dialogues, qui apportent leur contribution à l'identité chrétienne en formation. Mais cette contribution n'est possible que si ces dialogues sont perçus et reçus avec attention par les Églises européennes, et si l'esprit de compréhension mutuelle et l'engagement envers l'unité, qui sont leurs forces motrices, y trouvent leur place.

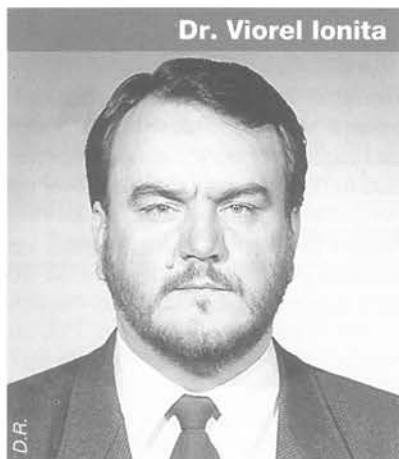
Theodor Dieter

Centre d'Études œcuméniques de Strasbourg

(Traduit de l'anglais par C. Aubé-Elie)

Dialogues de l'Église orthodoxe avec les Églises de la Réforme

Dr. Viorel Ionita



L'Église orthodoxe, et notamment le patriarcat œcuménique, se considère parmi les fondateurs du mouvement œcuménique. Il est bien connu qu'au début du XX^e siècle le patriarche Joachim III de Constantinople, répondant aux adresses de félicitations qui lui avaient été adressées par les Églises orthodoxes sœurs à l'occasion de son élection comme patriarche œcuménique, se demandait si le temps n'était pas venu de préparer le chemin qui pourrait conduire

Le dialogue théologique s'est imposé pendant les dernières décennies comme une des méthodes les plus importantes pour le rapprochement entre les Églises chrétiennes encore divisées. Pour aboutir à un rapprochement ou même à la restauration de la communion eucharistique entre deux ou plusieurs Églises, il faut que ces Églises se connaissent et s'acceptent comme vraies Églises de Jésus-Christ, mais pour se connaître, elles doivent étudier ensemble les questions qui les séparent encore.

vers l'union de toutes les Églises⁽¹⁾. Quelques années plus tard, en 1920, le patriarcat œcuménique a même publié une encyclique adressée à toutes les Églises du Christ partout dans le monde en les invitant au rapprochement, au contact et à la communion, qui ne doivent pas être exclues par les différences doctrinales qui existent encore entre les Églises⁽²⁾.

Dans cet ordre d'idées, M^{re} Damaskinos, ex-métropolite de Suisse, a souligné que "l'orthodoxie a donc dû prendre ces initiatives en réponse à une nécessité pastorale, étant donné que, aussi bien l'Église catholique romaine que le protestantisme n'étaient pas encore pleinement libérés de leurs habitudes d'antan de s'imposer par l'antagonisme confessionnel"⁽³⁾. Dans

ces conditions, l'Église orthodoxe avait le devoir pastoral de prendre elle-même une initiative de rapprochement et, en même temps, d'informer d'une manière exhaustive ses ouailles entre autres sur:

- la nécessité pour l'orthodoxie de participer aux dialogues théologiques. Ils sont pour elle un devoir de témoignage œcuménique et d'annonce de son héritage et de sa tradition apostolique et patristique authentique;

⁽¹⁾ *The Orthodox Church in the Ecumenical Movement, Documents and Statements 1902-1975*, edited by Constantin G. Patelos, WCC, Geneva, 1978, p. 30

⁽²⁾ *Ibidem*, p. 40

⁽³⁾ Damaskinos Papandreou, *Orthodoxie und Ökumene*, herausgegeben von Wilhelm Schneemelcher, Verlag W. Kohlhammer, 1986, p. 203



Signature de la Charte œcuménique

Photo Ch. Forster

- la signification du processus des dialogues avec les non-orthodoxes. Ces dialogues, bien qu'ayant leur source dans une authentique prise de conscience de l'orthodoxie, ne doivent pas nous entraîner à des manifestations ou des gestes ecclésiaux prématurés non conformes aux critères canoniques posés par l'Église orthodoxe pour sa participation aux dialogues théologiques. Le déroulement des dialogues théologiques sera un travail de longue haleine et traversera plusieurs phases jusqu'à son aboutissement à un résultat positif ou négatif. Chacune de ces phases ne peut ni ne doit être considérée - par le clergé ou par le peuple orthodoxe - comme exhaustive dans l'ensemble du processus de dialogue;

- et enfin, le devoir ultime du monde chrétien dans son ensemble de lutter pour la restauration de son unité ecclésiale, dans le cadre de la tradition apostolique et ecclésiastique authentique de l'Église indivise, selon le commandement du Seigneur "afin qu'ils soient un" et conformément à la prière incessante de l'Église orthodoxe "pour l'union de tous".⁽⁴⁾

Après des préparatifs et des contacts entre les deux guerres mondiales, quelques-unes des Églises orthodoxes sont devenues membres cofondateurs en 1948 du Conseil œcuménique des Églises qui a soutenu et a facilité, d'une manière considérable, les dialogues théologiques bilatéraux ou multilatéraux entre les différentes Églises du monde. Mais les bases nécessaires pour les dialogues de l'Église orthodoxe ont été formulées d'abord par les conférences pan-orthodoxes qui ont commencé en 1961.

C'est après une longue préparation que le patriarcat œcuménique avait pu enfin réaliser le projet déjà ancien, même à ce moment-là, d'une assemblée pan-orthodoxe plénière. Cette réunion était destinée à préparer un prochain pro-synode, lequel devrait aboutir en son temps dans la pensée de l'Église orthodoxe à un concile œcuménique situé dans la ligne des sept premiers grands conciles de l'Église, et où l'union serait réalisée.

La première conférence pan-orthodoxe de Rhodes a effectivement réuni, du 24 septembre au 1^{er} octobre 1961,

contrairement à ce qui avait eu lieu aux réunions précédentes, toutes les Églises autocéphales ou autonomes. Étaient absentes seulement les petites Églises de Finlande et de Géorgie. Encore la première s'était-elle fait excuser pour des raisons financières et la seconde était-elle représentée par le patriarcat de Moscou⁽⁵⁾.

Le document préparatoire était en fait une liste des points approuvés par le Saint-Synode de Constantinople le 4 mai 1961 et contenait huit parties. Dans le point D de la cinquième partie du document préparatoire, les relations de l'Église orthodoxe avec les Églises issues de la Réformation ont été présentées de la manière suivante:

- *confessions qui se trouvent plus près de l'orthodoxie* : 1) l'Église anglicane; 2) l'Église épiscopaliennne.
- *confessions qui se trouvent à une plus grande distance de l'orthodoxie* : 1) l'Église luthérienne; 2) l'Église calviniste; 3) l'Église méthodiste; 4) autres confessions protestantes⁽⁶⁾.

Il y a dans ces propositions non seulement un ordre du jour pour la réunion de Rhodes mais aussi bien des directives pour l'engagement œcuménique de l'Église orthodoxe toujours valables jusqu'à aujourd'hui. Dans le sermon prononcé à la sainte liturgie ouvrant la conférence, le métropolite Chrysostome de Myre, affirmait qu'"aujourd'hui plus que jamais notre Église orthodoxe doit étendre sa sollicitude à tous les secteurs essentiels de la vie, de l'activité et des intérêts du monde orthodoxe et du monde chrétien tout entier".⁽⁷⁾

Un autre pas décisif vers l'ouverture du dialogue entre les Églises orthodoxes et les autres Églises a été accompli par la première conférence pan-orthodoxe préconciliaire tenue à Chambésy du 21 au 28 novembre 1976. Cette conférence qui devait initier les mesures concrètes pour la préparation du Saint et Grand Synode a rediscuté l'agenda établi déjà pendant la première conférence pan-orthodoxe en 1961.

⁽⁴⁾ Ibidem, p. 204

⁽⁵⁾ *Irénikon*, XXXIV, 1961, No. 4 p. 550 7. Ibidem, p. 401.

⁽⁶⁾ *Istina*, 1963, p. 46

⁽⁷⁾ Ibidem, p. 47

Quant au troisième thème de cet agenda, concernant "la révision et évaluation générale des relations et des dialogues de l'Église orthodoxe avec les autres Églises et confessions chrétiennes ainsi qu'avec le Conseil œcuménique des Églises", la conférence de 1976 a arrêté les résolutions suivantes: *Les dialogues théologiques de l'Église orthodoxe en cours à ce moment-là, à savoir:*

- avec les anglicans;
- avec les vieux-catholiques,
- avec les anciennes Églises orientales, doivent se poursuivre et s'intensifier; en particulier avec ces dernières, le but essentiel de ces dialogues demeurant la recherche fructueuse de l'unité chrétienne.

Comme la quatrième conférence pan-orthodoxe (1968, Chambésy, Suisse) avait décidé que les Églises locales se chargeraient de la première étape de préparation au dialogue théologique avec les luthériens, et que cette étape semble avoir été bien franchie grâce à des travaux locaux et un grand nombre de rencontres théologiques au niveau académique, la conférence de Chambésy a décidé de créer une commission inter-orthodoxe pour ce dialogue, analogue à celles qui existaient pour les autres dialogues. Sa tâche sera de préparer du côté orthodoxe un dialogue théologique officiel avec les luthériens.⁽⁸⁾

La mise en œuvre des dialogues

Le dialogue des orthodoxes avec les anglicans d'un côté et les vieux-catholiques de l'autre a été discuté pendant une conférence intermédiaire à Belgrade (1^{er} au 15 septembre 1966), donc avant la première conférence pan-orthodoxe préconciliaire, quand le dialogue avec ces Églises était déjà en cours. Concernant les décisions de 1976, il faut retenir tout d'abord la terminologie utilisée qui fait une distinction nette entre Églises et confessions, distinction bien fondée dans l'ecclésiologie orthodoxe mais qui, dans le contexte d'aujourd'hui, pose de grandes difficultés pour les relations œcuméniques. Il faut souligner encore que le plan pour le dialogue avec les



Logo de la KEK

luthériens présupposait des tâches concrètes pour les Églises orthodoxes locales, voire même des conversations théologiques avec ceux-ci.

Dans ces décisions, était donnée la base pan-orthodoxe pour les dialogues théologiques bilatéraux entre différentes Églises orthodoxes locales et des Églises évangéliques ou luthériennes, par exemple: le patriarcat œcuménique et l'Église évangélique d'Allemagne (EKD) depuis 1969; l'EKD et le patriarcat de Moscou, depuis 1959; l'EKD et le patriarcat de Bucarest, depuis 1979; l'EKD et le patriarcat de Bulgarie, depuis 1978 (ce dialogue a commencé d'abord entre l'Église orthodoxe bulgare et la Fédération des Églises évangéliques de l'ex-République démocratique allemande et depuis 1992 avec l'EKD) et enfin le dialogue entre l'Église orthodoxe russe et l'Église luthérienne évangélique de Finlande, depuis 1970. Il s'agit ici des dialogues théologiques bilatéraux les plus importants en Europe et on peut voir que toutes ces conversations ont commencé avant le dialogue au niveau mondial entre les Églises orthodoxes, maintenant au niveau pan-orthodoxe, et la Fédération luthérienne mondiale. À côté de ces dialogues bilatéraux, il faut mentionner aussi les dialogues qui ont lieu entre les orthodoxes et les représentants des Églises de la Réformation au sein du même pays, comme c'était le cas en Allemagne, France, Finlande, Roumanie etc.

Les dialogues de l'Église orthodoxe au niveau mondial ont commencé dans l'ordre suivant:

- avec l'Église anglicane en 1973, toujours en cours;
- avec les vieux-catholiques en 1975, qui a été conclu en 1987 sur les thèmes théologiques les plus importants, mais on n'a pas encore trouvé

la manière de mettre en pratique ces résultats;

- avec l'Église catholique romaine en 1980, toujours en cours;
- avec la Fédération luthérienne mondiale en 1981, toujours en cours;
- avec les Églises orthodoxes orientales en 1985, après des conversations théologiques très substantielles qui avaient commencé dès 1964. Ce dialogue a été conclu dans sa première partie en 1993, en traitant les questions théologiques majeures concernant surtout la christologie, avec des résultats très positifs. Sur cette base, ce dialogue continue sur des questions plus pratiques pour trouver la possibilité d'établir la communion eucharistique entre les deux familles d'Églises;
- avec l'Alliance réformée mondiale en 1988, toujours en cours.

La conférence des Églises européennes (KEK) a suivi de près les dialogues des Églises en Europe, surtout ceux des Églises orthodoxes avec les Églises issues de la Réforme. Un des premiers pas dans cette direction était la question de la relation entre les dialogues des Églises européennes et la demande d'une mission commune en Europe. Dans ce sens, la déclaration finale de la consultation organisée par la KEK en février 1996, sur ce sujet même, soulignait que la tâche des Églises "est maintenant de récolter les fruits de ces dialogues aux niveaux régional, national et local. Ce n'est que par ce processus que les dialogues prendront toute leur véritable signification. La variété des étapes vers la koinonia peut être grande et inclure des accords irrévocables qui établissent de nouvelles relations entre Églises, globalement, régionalement ou à des niveaux nationaux ou locaux".

Une deuxième consultation organisée par la KEK, cette fois en collaboration avec l'Église évangélique d'Allemagne, à Hanovre en 1999, a approfondi "l'importance des aspects culturels lors d'entretiens et rencontres entre orthodoxes et protestants". La déclaration finale de cette réunion faisait la constatation que les relations œcuméniques entre Églises orthodoxes et protestantes sont "désormais plus compliquées et plus tendues".

⁽⁸⁾ Cfr. Irénikon, L, 1977, No 1, p. 99-100

2^e rassemblement œcuménique européen de Graz (1997)

Photo Huot-Pleux/BSE

Ce même document constate en plus que "dans le cadre du dialogue et des rencontres œcuméniques, de nouveaux domaines apparaissent en fonction des aspects culturels: citons par exemple la théologie et la peinture d'icônes de la tradition orthodoxe qui se frayent un chemin dans la vie ecclésiale protestante, ou encore la musique religieuse protestante dont le message spirituel trouve un écho toujours plus important chez les orthodoxes. De même, la littérature et le cinéma sont des formes d'art qui ont un impact sur la société et peuvent transmettre de manière positive des expériences de la foi".

Dans la même série de consultations, la KEK a organisé une autre rencontre à Helsinki (Finlande) en septembre 2001, en coopération avec l'Église évangélique luthérienne de Finlande, sur la réception des dialogues entre les Églises orthodoxes et les Églises de la Réformation: "Les champs sont-ils déjà mûrs pour la moisson? La réception des dialogues entre nos Églises".

Un but eschatologique

La question abordée par le thème de la conférence, en référence au passage de Jean 4,35 "Ne dites-vous pas qu'il y a encore quatre mois jusqu'à la moisson?" évoque un processus dynamique: une graine est

plantée, elle pousse puis donne des fruits mûrs pour la moisson. Le mouvement œcuménique des Églises européennes, tel que l'expérimente la KEK depuis près d'un demi-siècle, correspond lui aussi à un processus de maturation de l'unité ecclésiale. Ce mouvement poursuit par ailleurs un but eschatologique.

Pendant la consultation de Helsinki, on a considéré que "les tensions régnant actuellement au sein du COE, à la suite de la vive critique formulée par les Églises membres orthodoxes à propos de certains développements, peuvent être désamorcées et vaincues par une écoute mutuelle attentive et par l'instauration d'un climat de confiance". La consultation d'Helsinki a permis de faire un pas dans ce sens. Les participants à la consultation étaient convaincus que la réception des dialogues entre Églises orthodoxes et Églises de la Réformation peut renforcer la compréhension et la confiance réciproques.

Enfin, la KEK a organisé en coopération avec la Communion ecclésiale de Leuenberg (CEL) en Crète, en 2002, une consultation sur le thème de l'ecclésiologie. Cette consultation a pris comme base de discussion l'étude de la CEL portant sur "L'Église de Jésus-Christ", adoptée à l'occasion de la quatrième assemblée générale de la CEL à Vienne en 1994. La discussion entre les deux groupes s'est

déroulée dans une atmosphère franche et empreinte de confiance mutuelle. Ainsi, les théologien(ne)s et théologien(ne)s orthodoxes ont pu se familiariser avec les textes de Leuenberg portant sur la compréhension de l'Église et de son unité tout en les étudiant d'un point de vue orthodoxe.

De leur côté, les représentant(e)s de la CEL auraient, certes, souhaité bénéficier d'une introduction plus détaillée sur l'ecclésiologie orthodoxe, mais ils se sont déclarés prêts à aborder de manière plus concrète la question de l'unité de l'Église sous l'angle orthodoxe. Si de nombreux points communs entre les deux traditions théologiques ont été relevés en relation avec l'ecclésiologie, toute une série de questions non tranchées, voire soulevant des controverses, ont également été identifiées. Le communiqué adopté à la fin de la consultation passait en revue ces différents aspects en apportant quelques précisions. Les participantes et participants à la consultation de Crète ont vivement recommandé à la KEK et à la CEL de poursuivre ce dialogue.

La KEK continue d'accompagner et d'encourager les Églises européennes à continuer leur dialogue dans l'esprit de la *Charta œcuménica*, signée le 22 avril 2001 à Strasbourg par les deux présidents de la KEK et du CCEE (Conseil des Conférences épiscopales d'Europe). Dans cet esprit "pour approfondir la communion œcuménique, les efforts en vue d'un consensus dans la foi doivent absolument être poursuivis. Sans l'unité dans la foi, il ne peut y avoir de pleine communion ecclésiale". En soulignant qu'il "n'y a aucune alternative au dialogue", la *Charta œcuménica* invite toutes les églises à s'engager:

- "à différents niveaux, ainsi qu'à examiner ce qui, dans les résultats des dialogues, peut et doit être officiellement déclaré obligatoire;
- lors de controverses, en particulier quand il existe une menace de division pour des questions de foi et d'éthique, à rechercher l'échange et à discuter ensemble ces questions à la lumière de l'Évangile."

Viorel Ionita

théologien orthodoxe
secrétaire aux études de la KEK (Genève)

Pierre Whalon, un évêque américain en Europe

L'évêque Pierre Whalon est en charge de la Mission en Europe de l'Église épiscopaliennne des États-Unis (dont le siège est à Paris) depuis le 1^{er} janvier 2002. Homme de contact, actif et chaleureux, il a accepté de nous donner quelques éclaircissements sur ce qu'est exactement l'Église épiscopaliennne, et de parler des turbulences que traverse actuellement la Communion anglicane.

● **Monseigneur, pouvez-vous nous parler de vous ? Quel a été votre itinéraire personnel jusqu'à votre arrivée en France comme évêque ?**

Ma mère est française et catholique, j'ai été élevé dans un foyer francophone : j'ai appris l'anglais à l'école ! J'ai aujourd'hui les deux nationalités, américaine et française. Mon cheminement a été quelque peu tortueux : mon père est anglican, ma mère catholique, mon père est passé au catholicisme, et moi je suis retourné à l'anglicanisme... Juste retour des choses, sans doute ! Les différences entre nous ne sont pas bien grandes...

J'ai été élevé dans un pensionnat tenu par des bénédictins aux États-Unis. J'ai eu des professeurs remarquables, qui m'ont familiarisé avec saint Augustin, Platon... Mais j'étais choqué par l'exclusion dont étaient victimes les autres confessions chrétiennes. J'ai passé mon bachot en France, et c'est à peu près à ce moment-là que j'ai retrouvé mon goût pour la musique. Mon père était facteur d'orgues (nous disions organier). Je suis devenu musicien d'église, et j'ai étudié l'orgue pendant trois ans avec Jean Langlais.

Un jour, à Pittsburgh, j'ai rencontré ma future femme, une protestante qui était passée à l'Église épiscopaliennne des États-Unis. Et j'ai retrouvé ma foi en Dieu, ma foi en Jésus-Christ. Mais voilà qu'une idée fixe a commencé à me poursuivre, quand je tenais l'orgue : je ne me sentais plus au bon bout de l'église ; il fallait que je descende de la tribune pour monter à l'autel... C'était tellement insistant et bizarre que je suis allé consulter un psychanalyste (athée) qui, avec honnêteté, s'est déclaré incompétent... C'est ma fiancée qui m'a conseillé d'aller voir du côté de l'Église épiscopaliennne : peut-être le Seigneur voulait-il me faire savoir qu'il m'appelait ? C'est ainsi que j'ai fini par entrer au séminaire, à Washington.



M^{re} Pierre Whalon

Photo C. Aubé-Elie

Je ne l'ai jamais regretté ! Ce que j'ai parfois regretté, c'est l'orgue ; je n'ai plus la disponibilité d'en jouer, ce n'est plus mon plus ma place.

En 17 ans de sacerdoce, j'ai officié dans trois paroisses : deux en Pennsylvanie et une en Floride. C'est à la paroisse anglicane de Rome que j'ai été ordonné évêque, pour signifier mon désir d'unité. À cette occasion, j'ai été reçu par Jean-Paul II. Quand je revois ce cheminement un peu particulier, je vois bien que l'Esprit saint était là aux moments cruciaux de ma vie et me faisait signe...

● **Parlez-nous de l'Église épiscopaliennne des États-Unis**

Nous sommes relativement peu nombreux : 2,5 millions, à comparer avec les dix-huit millions d'anglicans du Nigeria (ou les quarante millions de baptistes des États-Unis, N.D.L.R.). Il y a environ quatre-vingts millions d'anglicans dans le monde. Leur nombre a quintuplé en Amérique latine en vingt ans, et il y a trois millions d'anglicans francophones, en Afrique centrale et dans l'Océan indien. L'anglican moyen aujourd'hui est une femme, noire, d'une trentaine d'années, qui ne parle pas anglais...

L'anglicanisme se caractérise par son organisation relativement démocratique, l'importance accordée aux textes et à la Bible, par la possibilité pour les laïcs de s'impliquer fortement dans une vie au service de la communauté paroissiale. Les laïcs sont responsables de tout ce qui touche à l'administration, aux finances, à la gestion d'une paroisse, des diocèses, même à l'échelle nationale.

L'Église épiscopaliennne est l'Église anglicane des États-Unis, caractérisée par rapport à l'Église mère (l'Église d'Angleterre) par plus de démocratie dans le fonctionnement : nous n'avons pas la reine pour chef en ce qui concerne les affaires temporelles, et nous élisons nos évêques. Mais un cheveu nous sépare, surtout dans notre situation d'expatriés : les paroisses anglicanes ont été créées comme des aumôneries pour anglais vivant à l'étranger. Les nôtres aussi, pour les américains expatriés. Mais certains indigènes sont "venus voir" et sont restés, attirés par des communautés accueillantes, et aujourd'hui ces "aumôneries" des premiers temps ont changé de caractère ; elles sont devenues largement multiethniques et internationales. À la cathédrale américaine de Paris (qui est mon siège épiscopal), par exemple, se retrouvent beaucoup d'anglicans de langue chinoise. Une messe est célébrée chaque dimanche après-midi en chinois. Mais mon diocèse (qui ne s'appelle pas diocèse, pour des raisons historiques, mais "Convocation des Églises américaines en Europe"), ne compte que 4000 épiscopaliens en France, Italie, Allemagne, Suisse et Belgique, la majorité des paroisses se trouvant en Allemagne. Par comparaison, les membres de l'Église d'Angleterre sont plus de 30 000. En Espagne et au Portugal, les Églises épiscopaliennes, de nouveau pour des raisons historiques, élisent leurs propres évêques ; nous nous réunissons régulièrement, avec l'évêque de l'Église d'Angleterre en Europe



L'évêque P. Whalon reçu par le pape après son ordination épiscopale

D.R.

(ce qui porte notre nombre à quatre) au sein de la Coabice (Council of Anglican Bishops in Continental Europe). En France, en dehors de Paris, il y a des paroisses épiscopaliennes à Bordeaux et Toulon ; et je viens de recevoir la demande d'affiliation d'une communauté de réfugiés rwandais à Rennes.

● Comment êtes-vous devenu évêque ?

On m'a demandé de me porter candidat (parmi une trentaine) et j'ai été élu évêque selon nos canons par le clergé et les délégués laïcs de toute l'Europe. Ma connaissance du français et du catholicisme, mon caractère "international" ont sûrement joué en faveur de mon élection.

● Chez les anglicans, les évêques sont élus ?

Pas chez les anglicans d'Angleterre, mais chez nous aux États-Unis c'est ainsi que cela se passe.

Pour évoquer une affaire qui agite beaucoup les esprits en ce moment, l'élection dans le New Hampshire du chanoine Gene Robinson, homosexuel déclaré vivant en couple, s'est passée de façon tout à fait "légale" : il a été régulièrement élu par le clergé et les délégués laïcs de son diocèse. Mais la question morale n'a pas été du tout abordée. Du point de vue doctrinal ou théologique, pensons-nous qu'un homosexuel vivant en couple vit conformément aux exigences de l'Évangile ? Il y a cent-sept dio-

cèses dans l'Église épiscopaliennne : on a recueilli là-dessus l'opinion de tous les évêques et de leurs conseils épiscopaux : beaucoup d'évêques se sont déclarés d'accord parce qu'ils respectent par principe le choix démocratique du diocèse du New Hampshire, qui encore une fois s'était exprimé dans les formes canoniques, mais ils ne sont pas nécessairement d'accord avec ce style de vie. L'enseignement officiel de notre Église là-dessus n'a pas changé, puisqu'on n'en a pas discuté : l'amour sexuel a lieu entre un homme et une femme, dans le cadre du mariage.

● Comment l'Église épiscopaliennne est-elle structurée ?

C'est davantage une fédération d'Églises qu'une Église. Cela s'explique par ses origines : au gré de leurs implantations en Amérique du Nord, les pionniers venus des îles britanniques avaient fondé des paroisses répandues sur l'immense continent nord-américain, souvent très éloignées les unes des autres, paroisses qui dépendaient toutes du lointain évêque de Londres. Puis elles ont pris leur autonomie par rapport à l'Église d'Angleterre, en même temps que le pays prenait son indépendance politique, et elles ont gardé aussi beaucoup d'autonomie les unes vis-à-vis des autres. Chez nous, les laïcs ont une grande place dans l'administration des paroisses, mais c'est bien sûr le clergé qui a la responsabilité spirituelle.

● Qu'est-ce que la Communion anglicane dont l'Église épiscopaliennne fait partie ?

C'est un groupement mondial d'Églises qui sont en communion avec l'archevêque de Canterbury. Aucune constitution ne le régit ; il n'y a, à l'anglaise, que des traditions : on peut aussi dire que les Églises anglicanes sont celles dont les évêques participent à la conférence de Lambeth, tous les dix ans... L'Église épiscopaliennne est le nom de l'Église anglicane des États-Unis, qui a un certain nombre de règles et d'usages à elle ; chaque Église dans la communion anglicane est d'ailleurs autonome.

Nous avons en commun le "Book of common prayer", qui contient tous nos grands textes liturgiques, sacramentels, les textes bibliques des liturgies des dimanches et fêtes, les prières du matin et du soir, traduits bien sûr dans une multitude de langues.

La vie sacramentelle est pour nous essentielle ; nous avons sept sacrements comme les catholiques ; deux sont considérés plus essentiels que les autres : le baptême et l'eucharistie. Nous avons aussi dans nos liturgies une très forte dose d'Écriture sainte !

Les Anglais sont moins démocratiques que nous : ils reconnaissent le rôle - tout à fait formel - de "gouvernement" de la reine d'Angleterre, et leurs évêques ne sont pas élus, mais nommés.

● Vous avez dit qu'il y avait aujourd'hui beaucoup d'anglicans en Afrique

Cet essor des vingt ou trente dernières années de l'anglicanisme, dans les pays en voie de développement (en Afrique surtout, mais aussi en Amérique latine ou en Asie), est en train de faire évoluer la communion dans un sens différent de celui des vieilles Églises traditionnelles du Nord : il y a là-bas maintenant réellement des Églises indigènes, avec leur clergé à elles, et elles disent : "nos idées et nos besoins sont très importants. Devant leur décadence morale, à nous de faire la leçon aux Européens et aux Américains". C'est ce qui est en train de se passer pour toutes ces affaires liées à l'homosexualité : ce sont les Églises africaines qui menacent de faire sécession. Il y a là la manifestation d'un choc culturel fondamental entre Églises nouvelles et vieilles Églises, entre la culture agricole des uns, qui ont besoin de beaucoup d'enfants pour que la communauté survive, et la cul-

ture postindustrielle des autres, qui veut un nombre limité d'enfants, au contraire, pour qu'il y ait suffisamment d'emplois et une possibilité de choix très large pour chaque individu.

● **Craignez-vous que ce choc n'aboutisse à une division ?**

Il faut bien sûr le redouter... Toutes nos ruptures d'unité sont une victoire pour notre ennemi commun, le Grand Diviseur... mais les Églises anglicanes ont une grande habitude du dialogue, ce qui permet d'espérer. J'ai aussi grande confiance dans l'Esprit saint, et dans l'archevêque Rowan Williams.

● **Pourquoi achoppe-t-on justement sur des problèmes liés à la vie affective et sexuelle ?**

Nous n'en n'avons jamais parlé officiellement, et avons toujours refoulé les problèmes liés à la vie sexuelle. Rappelez-vous que jadis, être célibataire c'était être plus proche de Dieu, pour les anglicans comme pour les catholiques. On n'a jamais abordé ces problèmes-là de façon systématique et positive, et tant qu'on n'aura pas parlé de façon approfondie du couple hétérosexuel, on ne pourra pas parler du couple homosexuel - qui représente, après tout, un problème très minoritaire. Cette absence de réflexion nous entraîne à des contradictions : nous avons dit oui officiellement à l'élection d'un évêque vivant en couple, mais non à la bénédiction de couples homosexuels !

● **Pensez-vous qu'un ministère d'unité, sous une forme ou une autre, serait salubre pour les anglicans ?**

C'est le grand débat actuel. Le "Virginia Report" ⁽¹⁾ appelle à créer des structures plus formelles chargées de faire appliquer les décisions à tous, mais il est critiqué. Tout système de gouvernement pêche d'une façon ou d'une autre ; rappelez-vous ce que disait Churchill de la démocratie : c'est un système déplorable, mais tous les autres sont pires. Il faut donc arriver à s'entendre sur le moins mauvais...

● **En tant qu'évêque épiscopalien pour l'Europe, vous avez pris automatiquement la suite de vos prédécesseurs dans un certain nombre de structures œcuméniques : association œcuménique Etoile-Champs Élysées à Paris ⁽²⁾, KEK au niveau européen. Quelle signifi-**



La cathédrale américaine de Paris

D.R.

cation l'œcuménisme a-t-il pour vous personnellement ? Est-ce une tâche parmi d'autres ?

L'œcuménisme, c'est pour moi primordial ! C'est aussi naturel que de respirer. Rappelons-nous que les anglicans ont lancé le mouvement œcuménique ! Nous avons des relations très étroites avec les luthériens, les vieux catholiques, avec Rome. Nous sommes en grand progrès avec les méthodistes. Au plan local, nous avons d'excellents rapports avec l'Église américaine du quai d'Orsay à Paris, qui regroupe plusieurs dénominations protestantes. C'est une grande partie de mon "travail", et c'est très important pour l'avenir. Saint Paul dit (I Cor 2, 16) que "l'Esprit saint, c'est ensemble que nous l'avons". L'Église est comme un grand miroir fracassé :

chaque fragment reflète imparfaitement la gloire de Dieu. Et en tant que fragments, nous sommes incapables de porter tout le sens de l'Évangile, tout le poids de la Bonne Nouvelle à porter au monde. Nous sommes tous plus ou moins à la dérive par rapport à la vérité évangélique. Il faut donc absolument faire tous nos efforts pour recomposer le miroir...

**propos recueillis
par Catherine Aubé-Elie**

⁽¹⁾ Rédigé en 1998 par la Commission interanglicane pour la doctrine, ce texte traite en particulier des problèmes structurels, du "lieu" de l'autorité et de ses modalités d'exercice.

⁽²⁾ Qui regroupe les paroisses catholiques, anglicanes, protestantes, orthodoxes du nord-ouest de Paris.

SUR LA ROUTE DE L'UNITÉ AOÛT / OCTOBRE 2003

Catherine Aubé-Élie

Bose : XI^e colloque de spiritualité orthodoxe

Comme tous les ans, le monastère de Bose (Magnano, Italie) organisait en septembre son colloque œcuménique international de spiritualité orthodoxe, partagé en deux sessions : *Les pères du désert de Gaza : Barsanuphe, Jean et Dorothee* (session grecque, du 14 au 16) ; *Le grand concile de Moscou de 1917-1918* (session russe, du 18 au 20).

Une vaste participation

Plus de trois cents personnes de dix-huit nations d'Europe, d'Amérique et du Moyen-Orient y ont pris part. À côté de nombreux moines catholiques, orthodoxes et protestants, les meilleurs experts des thèmes abordés se sont réunis à Bose, ainsi que des délégations officielles de l'Église catholique, des Églises orthodoxes et de la Communauté anglicane.

Des délégations des patriarchats de Jérusalem, de Bulgarie, de l'Église apostolique arménienne, de l'Église d'Angleterre, du Conseil œcuménique des Églises et de diffé-

rents monastères du Sinaï, de Palestine, de Syrie, de Grèce, de Russie et de Serbie ont également pris part aux travaux.

Notons enfin la participation de nombreux membres de "Syndesmos", l'association internationale de la jeunesse orthodoxe, de même que d'instituts œcuméniques italiens et européens (Cambridge, Fribourg, Chambésy, Vienne).

Aux origines de la spiritualité monastique : les pères de Gaza

"Tant Jean que Barsanuphe - remarquait John Chyssavgis dans son analyse de l'équilibre spirituel entre *silence, solitude et paix du cœur* - savent combien il est facile de trouver des excuses, même au nom de l'amour du prochain, pour éviter le travail intérieur de transformation" : en réalité, ce n'est qu'en creusant en soi-même que l'on parvient à puiser la véritable charité. Nous sommes bien plus unis les uns aux autres à travers notre faiblesse et nos défauts qu'à travers notre force et nos succès."

Cette première session du colloque de Bose s'est conclue par une table ronde, où les intervenants ont développé les éléments innovateurs et modernes de l'enseignement des abbés du désert de Gaza (la réforme de l'intériorité comme centre de l'ouverture relationnelle), favorisant la discussion et la réflexion commune autour de cette question : comment l'héritage de l'ancienne paternité spirituelle interpelle-t-elle la conscience de l'homme contemporain ?

Un tournant historique : le concile de l'Église russe de 1917-1918

Le concile de l'Église orthodoxe russe de 1917, à l'écoute de toutes les composantes de l'ensemble ecclésial (laïcs et évêques, historiens et théologiens), a en effet offert un angle particulier pour réfléchir au rapport complexe entre la chrétienté et la modernité, mises en opposition de manière dramatique par le tournant historique qu'a constitué la Révolution russe.

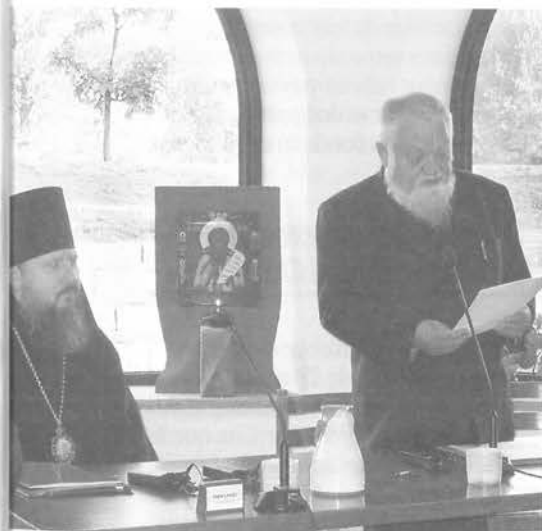
"Le thème de cette rencontre", a écrit le patriarche Alexis II de Rus-

sie dans son message lu par son vicaire, l'évêque Alexandre Dimitrov, "est extrêmement important dans la situation de renaissance générale de l'Église orthodoxe russe, après des persécutions antireligieuses sans précédent par leurs dimensions."

Le père Hervé Legrand, spécialiste d'ecclésiologie, a montré comment le concile de 1917-1918 a précédé certaines des étapes fondamentales du dialogue œcuménique, dans le fait d'avoir mis en œuvre (dans le fonctionnement même de l'assemblée conciliaire) un exercice du ministère ordonné "selon un mode personnel, collégial et communautaire", comme le souhaitera, plus d'un demi-siècle plus tard, la Déclaration de Lima (*Baptême, Eucharistie, Ministère* ; 1982). Mais le point essentiel pour un développement de la conciliarité au sein de l'Église catholique, dans la ligne tracée par Vatican II, est pour Hervé Legrand un développement de la doctrine de la "collégialité épiscopale" qui permette aussi une "théologie des Églises régionales", de sorte que la *communio ecclesiae* soit valorisée comme *communio ecclesiarum*. Michel Stavrou, professeur de théologie dogmatique à l'institut Saint-Serge de Paris, a souligné la nécessité d'un "travail de refondation théologique de la notion de conciliarité". "Une ecclésiologie soucieuse de respecter la conciliarité", a poursuivi Michel Stavrou, "doit envisager l'unité entre les Églises locales comme une unité non pas uniforme mais différenciée. La perspective d'un retour à l'unité entre l'Orient et l'Occident chrétiens devra s'accompagner de la recherche de formes de synodalité entièrement nouvelles qui s'appliqueront à l'échelle universelle, en respectant les juridictions des Églises."

[Les dates de la prochaine rencontre sont fixées du 12 au 18 septembre 2004. Cette XII^e édition s'articulera à nouveau en deux sessions. La première partie, consacrée à la spiritualité byzantine, s'intéressera à saint Athanase l'Aghiorite et le Mont-Athos, tandis que la session russe, en fin de semaine, s'occupera de la prière de Jésus dans la tradition spirituelle orientale.]

(extraits du communiqué de presse final)



Fr. Enzo Bianchi (à droite) et l'évêque Alexandre Photo Bose



Août

WINNIPEG

Assemblée
de la fédération
luthérienne mondiale

Du 21 au 31 juillet s'est tenue dans la capitale régionale canadienne la 10^e assemblée de la FLM, sur le thème "guérir le monde". Pour la première fois, une cinquantaine de délégués (ressortissants de pays d'Afrique et d'Asie) manquaient à l'appel, faute d'avoir reçu un visa du gouvernement canadien, et ce malgré les protestations de la FLM : une manifestation silencieuse a en particulier été organisée par l'assemblée le 20 juillet dans le centre de la ville. Dans son allocution de conclusion, le pasteur Marc Lienhard, président de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg d'Alsace-Lorraine, a évoqué les prises de parole du président Christian Krause et du secrétaire général Ishmaël Noko, puis de l'évêque de Basse Saxe Margot Kässman : "Ils évoquent la misère du monde, mais aussi l'appel à poursuivre le chemin de l'œcuménisme, en direction des mouvements charismatiques, mais aussi des mennonites et, bien sûr, des catholiques. La déclaration commune sur la doctrine de la justification a été saluée. Sans préciser comment le dia-

logue devait et pouvait continuer, le cardinal Kasper prône "une spiritualité de la prière, du pardon, de la réconciliation et de l'acceptation mutuelle", et une traduction du thème de la justification par la foi dans le langage de notre temps." (d'après *Informations luthériennes en langue française*, septembre)

SIBIU

Œcuménisme
en Roumanie

(...) Les responsables des communautés *Fondacio* avaient pris contact dès 1991 avec l'évêque (orthodoxe) de Sibiu pour lui soumettre un projet à développer : il s'agissait de se mettre à sa disposition pour aider des jeunes dans leur développement humain et spirituel, en vue de leur avenir de chrétiens dans la société roumaine, avec une dimension internationale et une ouverture œcuménique en raison de l'importance de l'unité des chrétiens dès maintenant et pour les générations futures.

L'accord de l'évêque ne fut pas immédiat car il ne voyait pas en quoi une communauté catholique pouvait lui être utile sur ce terrain. Mais une réflexion au fond et sur les premiers résultats obtenus, autant que le climat des rencontres et le soutien du père Vasile, engagé dans l'expérience en cours, finirent par le décider.

La formation est définie par un statut d'association de droit canonique orthodoxe, élaboré peu à peu et qui devrait recevoir bientôt l'aval du Saint Synode.

Le forum "Jeunesse et espérance" au-

quel en tant que responsables œcuméniques, nous étions invités à prendre part était le cinquième du genre. Il rassemblait une soixantaine de jeunes, dont quinze Allemands catholiques de Leipzig avec leur aumônier jésuite, un Italien, et des Roumains de plusieurs villes, dont trois catholiques de Bucarest. L'organisation incombait entièrement aux jeunes, sous la responsabilité d'un étudiant en économie, Cosmin, orthodoxe, correspondant de *Fondacio* internationale, aidé de Joana, d'Alexandra et de quelques autres, en relation avec la métropole de Sibiu. Deux prêtres de la faculté de théologie de Sibiu, dont le père Vasile, participent à l'animation du forum.

Dans un style assez décontracté, à l'orientale, du bon travail se fait dans une atmosphère très attentive, avide de découverte. Nous avons été frappés par la qualité, le naturel des relations fraternelles entre jeunes, le sens de la responsabilité des organisateurs.

Nous avons passé trop peu de temps avec ce groupe pour bien analyser, mais assez pour mesurer ce que cela peut représenter dans la société roumaine, dont le dynamisme et l'esprit d'entreprise ont été anéantis par de trop longues années d'un régime "sur-réaliste" et, vers la fin, délirant.

Plusieurs de ces jeunes sont engagés à titre professionnel dans des projets sociaux, dont un à Sibiu qui vise à resocialiser des adolescentes orphelines. Ce que nous en avons vu atteste de leur sens de la responsabilité, de leur exigence morale et de leur courage.

Cette rencontre donne à voir de quelles ressources ce pays peut disposer dans le futur si des jeunes de cette qualité sont bien conduits et entourés.

(P. Ch. Forster.)

Un nouveau secrétaire
général pour le COE

Le pasteur Samuel Kobia, un méthodiste kenyan, a été élu le 28 août secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises : c'est la première fois que le COE place à sa tête un africain. Dignité humaine, intégrité de la création et dialogue interreligieux sont les trois thèmes qu'il considère comme priori-



Dialogue à Sibiu

Photo Ch. Forster

taires d'ici à la prochaine assemblée générale du COE prévue en 2006 à Porto Alegre (Brésil). Convaincu qu'après un XX^e siècle mené par la politique des idéologies, le XXI^e sera mené par celle des identités, le pasteur Kobia affirme la nécessité de vivre la pluralité des identités dans une approche multireligieuse pour surmonter les violences. Il a aussi insisté sur l'importance vitale de former

les jeunes à l'œcuménisme, comme l'ont été les anciens. (d'après *des courriers électroniques du COE*, 28 et 30 août) - voir les pages Actualité du n° 132 de la revue.

Le pasteur Kobia

photo Peter Willis/WCC

Deuxième rassemblement des Foyers interconfessionnels à Rome

Après Genève en 1998, trois cents participants (y compris de nombreux enfants, bien encadrés) se sont rassemblés à Rome du 24 au 28 juillet, où ils ont été reçus par le Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens. Au terme d'échanges reflétant la différence de situations ecclésiales des participants, un bref message fut adopté. Plusieurs souhaits y sont exprimés, en particulier: une meilleure reconnaissance des foyers interconfessionnels comme partenaires du mouvement œcuménique; un accompagnement de leur cheminement par les Églises ensemble; l'adoption de "nouvelles solutions pastorales en ce qui concerne l'hospitalité eucharistique réciproque". (M.M.)

Christianisme au XXI^e siècle reparaît

Le plus ancien hebdomadaire protestant, repris par le groupe *Avènement*, a recommencé à paraître en août. Il est désormais mensuel et s'appelle *Christianisme Aujourd'hui*. Il aura une édition suisse (dirigée par Christian Willi) et une française (dirigée par Éric Denimal, ancien rédacteur en

chef de l'hebdomadaire jusqu'en 1995). Ch. Willi se réjouit du nouveau projet éditorial qui s'inscrit dans l'évolution actuelle du paysage protestant français: "Autrefois tendues, les relations entre réformés et nouveaux mouvements évangéliques se sont nettement améliorées au cours de ces dernières années aussi bien en France qu'en Suisse. *Christianisme Aujourd'hui* ambitionne de s'adresser à tous les protestants qui ancrent leur foi dans l'Évangile, quelle que soit leur appartenance ecclésiale." (d'après *Infocatho*, 26 juillet)

Le métropolite Antoine de Souroge est mort

Le 4 août, le Seigneur rappelait à l'âge de 89 ans un de ses grands serviteurs, le métropolite Antoine Bloom, mondialement connu pour son œuvre ecclésiale et spirituelle. Il laisse orphelin son diocèse de Souroge du patriarcat de Moscou, qui couvre le Royaume-Uni et l'Irlande. Il était le doyen en âge de l'épiscopat du patriarcat de Moscou. Ses obsèques ont été célébrées le 12 août par M^{gr} Basil (Osborne) de Sergievo, *locum tenens* du diocèse. Y participaient le métropolite Philarète de Minsk, l'archevêque Grigorios du patriarcat de Constantinople en Grande-Bretagne et l'archevêque de Canterbury, primat de l'Église d'Angleterre. M^{gr} Antoine (dans le siècle André Borissovitch Bloom) est né en 1914 à Lausanne. Après la Révolution de 1917, sa famille (son père était diplomate) arrive en France en 1923 où le jeune André reçoit son éducation couronnée par un doctorat en médecine.

Mobilisé en 1939 dans l'armée française comme médecin militaire, André Bloom prononce secrètement ses vœux monastiques avant de partir au front. Puis, après son ordination, il est envoyé comme aumônier orthodoxe de la Fraternité Saint-Alban et Saint-Serge à Londres. En 1950, il est nommé prêtre de l'Église du patriarcat de Moscou à Londres. Il est consacré évêque en 1957 et archevêque en 1962, en charge de l'Église orthodoxe

russe en Grande-Bretagne et en Irlande (diocèse de Souroge). En 1963, il est nommé exarque du patriarcat de Moscou pour l'Europe occidentale, il est élevé au rang de métropolite en 1966. Suite à sa prise de position concernant Soljenitsyne, on lui retire l'exarchat. Il se consacre alors entièrement à son diocèse.

Son œuvre est particulièrement marquée par une ouverture remarquable envers les besoins spirituels des hommes en Occident, créant une Église où ces derniers peuvent s'épanouir indépendamment de leurs origines ethniques ou culturelles. M^{gr} Antoine donne régulièrement des entretiens à la BBC et ramène nombre de Britanniques à la foi chrétienne. Il laisse un nombre considérable d'ouvrages sur la prière et la vie chrétienne, publiés en anglais et traduits en français et en russe.

Avec la disparition de l'URSS, la composition du troupeau du diocèse s'était modifiée par suite d'un afflux numériquement important de Russes en Grande-Bretagne. Nombre de ceux-ci confondaient orthodoxie et origine ethnique et rejetaient l'approche universellement accessible régnant dans le diocèse. M^{gr} Hilarion (Alfeev), nommé début 2002 évêque auxiliaire de M^{gr} Antoine, avait tenté de "désoccidentaliser" certaines paroisses du diocèse au détriment des orthodoxes britanniques de souche. À la suite de ces manœuvres, M^{gr} Antoine avait exigé le renvoi de M^{gr} Hilarion. (d'après V. Gousseff)

Session œcuménique "jeunes chrétiens ensemble"

Comme en 2002, une vingtaine de jeunes se sont retrouvés fin août à la maison diocésaine de Nîmes pour une semaine intense autour de quatre volets: une information sur chaque confession représentée (anglicanisme, catholicisme, orthodoxie et protestantisme), une vie communautaire, une prière commune, la rencontre de témoins. Tous ont appris à découvrir l'autre positivement dans les activités proposées et dans des débats impro-

visés qui se poursuivaient tard dans la nuit ! Chacun a exprimé le désir de garder le contact et de prolonger l'expérience dans son lieu d'engagement, comme les participants de l'an dernier. (M. M.)



Septembre

ABBAYE DE PRADINES

Session annuelle du Groupe des Dombes

Du 1^{er} au 5 septembre, le Groupe, réuni dorénavant à l'abbaye de Pradines, a continué le travail amorcé sur l'autorité doctrinale dans l'Église, qui est un point de contentieux fondamental entre catholiques (qui mettent l'accent sur l'autorité du magistère) et protestants (qui se fondent davantage sur une interprétation personnelle de l'Écriture). Le Groupe repense le problème à la lumière du passé, en particulier de la période commune de l'Église indivise, en essayant de voir les complémentarités, et avec l'espoir de boucler ce dossier très sensible l'année prochaine.

L'archevêque de Lyon Mgr Barbarin, le président de région réformé D. Jouve et le pasteur luthérien J.F. Patrzynski : avaient été invités pour un échange de vues fraternel avec les membres du groupe sur le dossier en cours, et sur les relations œcuméniques dans la région.

Le souvenir vivant du père Bruno Chenu a bien sûr été évoqué plusieurs fois, et le pasteur Tartier, coprésident protestant, s'est servi de son livre sur les disciples d'Emmaüs pour la première méditation. Son successeur comme coprésident catholique a été élu : il s'agit du père Bernard Sesboüé, jésuite, enseignant au centre Sèvres à Paris. (D'après B.S.)

WHITBY (GRANDE-BRETAGNE)

13^e réunion du Congrès interconfessionnel de religieux (CIR)

Elle a eu lieu du 6 au 11 septembre à Whitby (nord de l'Angleterre), à la maison mère des religieuses anglicanes de l'ordre du Saint-Paraclet. Tout le déroulement de la rencontre a été marqué par les paroles d'accueil de la prieure de la communauté : nous n'étions pas là uniquement pour nous rencontrer ou faire connaissance entre nous, mais aussi pour prier pour l'unité des chrétiens, aussi nous exhorta-t-elle à prendre du temps pour la prière personnelle dans la belle chapelle de la communauté. Elle rappela en outre que Whitby était un lieu sanctifié par la présence monastique depuis le VII^e siècle.

Cinquante-cinq religieux et religieuses, anglicans, catholiques, orthodoxes, luthériens, réformés et coptes, auxquels se joignait une importante délégation de la communauté du Saint-Paraclet, participaient à cette rencontre dont le thème était "l'expérience de Dieu". Sœur Hillary, de la communauté du Saint-Paraclet, présenta l'expérience de Dieu dans la tradition celtique, tradition dont s'inspire l'actuelle communauté de Whitby ; sœur Marina, une Anglaise membre de la communauté orthodoxe fondée en Angleterre par le père Sophrony, évoqua l'expérience de saint Silouane de l'Athos ; sœur Ursula, de la communauté de Casteller Ring fit part de l'expérience originale de sa communauté : l'expérience de Dieu dans la vie communautaire avec la règle de saint Benoît dans l'Église évangélique d'Allemagne. Enfin le père Benoît Standaert, moine de Saint-André de Bruges, nous fit partager son expérience personnelle de moine bénédictin.

C'est toujours avec regret que l'on se sépare après s'être senti si proches les uns des autres, malgré nos séparations confessionnelles, dans notre commune recherche de ce même Seigneur Jésus, auquel nous avons

tous consacré notre vie pour répondre à son appel d'amour. (d'après Frère Anselme Davril osb)

PARIS

Cardinal Lustiger : la réunion des chrétiens d'Europe est incontournable

Dans un long article paru dans *Le Figaro* du 12 septembre et intitulé "l'Europe avant l'Europe", M^{gr} Lustiger affirme qu'"on ne pourra pas réunir ce que, au temps de la guerre froide, l'on a appelé l'Est et l'Ouest de l'Europe sans remédier à cette rupture majeure entre la tradition byzantine à laquelle s'est identifiée la majorité des peuples slaves, et la tradition romaine de l'Occident, qui inclut les pays germaniques. C'est pourquoi l'œcuménisme qui travaille à rétablir la communion des Églises de l'orthodoxie avec le catholicisme et aussi les Églises issues de la Réforme, est l'un des facteurs déterminants pour l'avenir de l'Union européenne. Car cette réconciliation peut seule rassembler, en profondeur, ceux qui dans le passé se sont divisés sur l'essentiel. Comment y parvenir si l'on fait silence sur cet essentiel ?"

TBILISSI

Pas d'accord entre la Géorgie et l'Église catholique

Sous les pressions de l'Église orthodoxe géorgienne, le gouvernement de Tbilissi a finalement renoncé à signer à la fin du mois un accord avec le Vatican, représenté par M^{gr} J.L. Tauran, chef de la diplomatie vaticane, venu tout exprès en visite officielle pour sa ratification : accord qui aurait permis aux catholiques locaux (50 000 sur près de 5 millions d'habitants) de bénéficier d'un statut juridique, et qui prévoyait une simple "coopération culturelle" avec les orthodoxes. Le patriarche Elie II était intervenu en personne à la télévision pour le dénoncer comme "dan-

gereux pour la stabilité de la nation".
(*La Croix*, 23 septembre)



La cathédrale du Pilier Vivifiant à Mskheta

Photo B. Elie

JÉRUSALEM

Les Églises chrétiennes dénoncent la construction du mur

Dans un communiqué commun, les responsables des Églises catholique, orthodoxe, anglicane et luthérienne affirment que l'occupation israélienne des territoires palestiniens "reste la racine du conflit et la cause de la continuation des souffrances en Terre sainte". Ils notent que le mur, outre son aspect psychologique, signifie la privation de la liberté de mouvement, en particulier pour accéder à des terres à travailler, et qu'il contribuera à décourager encore davantage les visites de pèlerins, qui font vivre une grande partie des familles de Bethléem et de sa région. (d'après le *BIP*, 15 septembre)

Nouveau calendrier, nouveau souffle pour les ACM

Il y a plus d'un an, huit associations et mouvements chrétiens (Secours catholique, Comité catholique contre la faim et pour le développement, Fédération protestante de France, Entrepreneurs et Dirigeants chrétiens, Mouvement chrétien des cadres et dirigeants, Chrétiens en monde rural, Confédération des travailleurs chrétiens, Commission sociale de l'épiscopat) lançaient les Assises chrétiennes de la mondialisation (ACM). Leur but était de manifester un témoignage des chrétiens dans le débat public sur ce sujet majeur de préoccu-

pation, d'espoir et d'inquiétude pour beaucoup de français. Par la suite Fondacio, OPM-CM et Justice et Paix, devaient rejoindre les initiateurs de cette entreprise avec plus d'une dizaine de mouvements chrétiens très divers. Les ACM constituent une tentative de réunir, par-delà des sensibilités et appartenances sociales très diverses, une forme de communauté morale de portée œcuménique.

Sur proposition du conseil d'administration des ACM, l'assemblée générale de l'association a décidé le 18 juin dernier d'approfondir dans la durée cette initiative : au lieu d'un grand rassemblement final prévu les 24 et 25 janvier 2004, se tiendra à Lyon à cette même date une "assemblée synodale" plus réduite. Les représentants de tous les mouvements ainsi que les animateurs des quarante assemblées territoriales tenues en 2003 y décideront les conditions pratiques d'une démarche commune de travail qui débouchera sur un témoignage collectif en 2005.

L'assemblée générale des ACM invite ainsi plus que jamais les chrétiens et les hommes et femmes de bonne volonté souhaitant questionner la mondialisation et se mettre en question à son sujet, à les rejoindre lors des prochaines "Assemblées territoriales de la mondialisation" (ATM) qui continueront de se tenir d'ici à la fin de l'année 2003, en particulier à Lourdes (à l'initiative du CMR), à Toulouse (à l'initiative des Semaines sociales), en coopération avec la Fédération protestante, le CCFD et le MCC à Paris en décembre (à l'invitation de *Fondacio*). www.acm2004.org

KIEV

Colloque œcuménique en Ukraine

Un colloque international sur le thème "Voies de l'éducation et témoins de la justice ; la personne, la famille, la société" s'est tenu du 31 août au 4 septembre 2003, dans les locaux de l'Académie de théologie de Kiev et de l'Académie Mohyla. Placé sous la présidence du métropolite Vladimir de Kiev, primat de l'Église orthodoxe d'Ukraine (patriarcat de Moscou), ce colloque a réuni environ cent cinquante participants venus de

sept pays (Ukraine, Russie, Biélorussie, France, Italie, Grande-Bretagne et États-Unis). De nombreux théologiens, philosophes, sociologues, psychologues, historiens et spécialistes des sciences de l'éducation ont, durant une semaine, analysé la situation, souvent dramatique, de la vie familiale dans les sociétés d'Europe de l'Est, mais aussi en Occident. Parmi les intervenants figuraient, entre autres, le métropolite Philarète de Minsk, président de la commission théologique synodale du patriarcat de Moscou, l'évêque Kallistos (Ware), auxiliaire de l'archidiocèse du patriarcat œcuménique en Grande-Bretagne, le père Boris Bobrinsky, doyen de l'Institut Saint-Serge, le père Job Getcha, enseignant à l'Institut Saint-Serge, les pères Nicolas Zabuga et Nicolas Markar, respectivement recteur et doyen de l'Académie de théologie de Kiev, Constantin Sigov, professeur de philosophie à l'Académie Mohyla et directeur du Centre européen de recherches en sciences humaines de Kiev. En marge du colloque, les participants ont visité le monastère de la Sainte-Trinité-Saint-Jonas, à Kiev, et ont participé à l'ouverture solennelle de l'École supérieure chrétienne des Sciences humaines, qui s'est fixé comme objectif de devenir un lieu de rencontre et de dialogue entre la foi chrétienne et les milieux intellectuels ukrainiens. (*SOP*, septembre - octobre)



Photo Académie Mohyla

NEW YORK

Le président Poutine et l'unité des orthodoxes

Lors de son voyage aux États-Unis en septembre, Vladimir Poutine a rencontré à New York des responsables de l'Église orthodoxe russe hors frontières, dans une démarche considérée

par l'Église dissidente comme un appel à l'unité avec l'Église orthodoxe russe du patriarcat de Moscou. L'Église russe hors frontières, qui n'est en communion avec aucune autre Église orthodoxe, s'est créée dans l'émigration par séparation du patriarcat de Moscou dans les années vingt, en invoquant la sujétion de celui-ci au pouvoir communiste. L'Église hors frontières compte trois cents paroisses dans le monde, essentiellement aux États-Unis - et quelques-unes récemment créées en Russie -. Les communiqués publiés par les deux Églises évoquent la reprise du dialogue, et le père Vsevolod Chaplin, porte-parole du patriarcat de Moscou, a déclaré : "Je crois que Dieu nous guidera vers l'unité, notamment parce que les causes historiques de la division ont disparu - la révolution, la guerre civile et la guerre froide". (d'après le *Bulletin des ENI*, 8 octobre)

AIX-LA-CHAPELLE

Rome-Moscou : réchauffement

Le métropolite Cyrille de Smolensk et Kaliningrad, numéro deux du patriarcat de Moscou, a affirmé le 8 septembre lors de la rencontre internationale organisée par la communauté Sant'Egidio à Aix-la-Chapelle en Allemagne : "Le temps est arrivé de changer la situation actuelle entre l'Église orthodoxe de Moscou et l'Église catholique."

"Moscou est prêt à discuter", a continué le bras droit du patriarche Alexis II, insistant sur le fait que "l'heure est venue d'affronter avec fermeté les difficultés et de mettre cartes sur table concernant les problèmes avec l'Église catholique". Pour le métropolite, "une fois ces difficultés dépassées, une rencontre entre le Pape et le patriarche de Moscou tournera définitivement la difficile page du passé".

Prenant à son tour la parole, le cardinal Kasper a rappelé "l'urgence" de l'instauration d'un dialogue entre les deux Églises. "Il nous faut ouvrir nos portes aux Églises d'Orient, non comme missionnaires ou pour les contraindre à accepter nos conditions, mais à

travers le dialogue", a-t-il précisé. En conclusion, le numéro deux du patriarcat de Moscou s'est défendu de vouloir faire appel à une quelconque médiation comme l'avait proposé le premier ministre italien, Silvio Berlusconi. "Nous n'avons besoin d'aucune médiation, nous n'avons pas besoin de rétablir les contacts, parce que ceux-ci n'ont jamais été interrompus. Nous n'avons aucune difficulté psychologique à reprendre le dialogue." (d'après *Infocatho*, 11 septembre)

TALLINN

Alexis II en Estonie : normalisation des relations avec la Russie

Du 25 au 30 septembre, le patriarche de l'Église orthodoxe russe a rendu visite à son pays natal : né et élevé en Estonie, (alors partie de l'Union soviétique), Alexis II a été pendant trente ans évêque de Tallinn. Il a, au cours de son séjour, présidé une célébration en mémoire de ses parents qui sont inhumés dans la capitale. Mais ce voyage avait également une signification politique : "C'est une sorte de pas vers la normalisation des relations entre l'Estonie et la Russie", a dit Marko Minkelson, président de la Commission parlementaire des relations extérieures de l'Estonie, qui traduisait ainsi le sentiment que le patriarche Alexis était venu en émissaire de tous les Russes. Mais ce voyage a surtout marqué la fin de la douloureuse crise qui opposait depuis 1996 le patriarcat de Constantinople et celui de Moscou, la majorité des orthodoxes estoniens s'étant placés sous la juridiction du patriarcat oecuménique et les Estoniens d'origine russe restant fidèles au patriarcat de Moscou : les autorités estoniennes n'avaient reconnu cette Église orthodoxe d'Estonie (patriarcat de Moscou) qu'en avril 2002, laissant en suspens le problème immobilier qui en découle. Alexis II s'est dit confiant que "les problèmes concernant les biens du patriarcat de Moscou en Estonie seront réglés". (d'après le *Bulletin des ENI*, 22 octobre)



Octobre

ROME

Le primat de la Communion anglicane chez le pape

Les 3, 4 et 5 octobre, l'archevêque de Canterbury, Rowan Williams, rendait visite au Pape pour la première fois depuis son entrée en fonctions en février 2003. Il a rencontré aussi le cardinal Kasper, président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, en compagnie d'ailleurs du cardinal Cormac Murphy-O'Connor, archevêque de Westminster. L'atmosphère était cordiale, mais Jean-Paul II a fait remarquer que la place du clergé ouvertement homosexuel dans la Communion anglicane créait des difficultés nouvelles dans le dialogue. Sa Grâce R. Williams a noté, dans son discours de réponse au Saint-Père, que "c'est une grande joie d'être ici, en ce mois du vingt-cinquième anniversaire de votre pontificat. Au cours des vingt-cinq dernières années, votre pontificat a représenté une source de force pour d'innombrables chrétiens, à la fois au sein, mais également en dehors de l'Église catholique romaine. L'invitation que vous avez adressée aux responsables des Églises et aux théologiens en vue de s'engager avec vous dans un dialogue patient et fraternel sur le ministère de Pierre, représente un signe de générosité



Rowan Williams et Jean-Paul II Photo L'Osservatore romano

et d'ouverture, et je serai heureux de prendre part à la réflexion sur l'éventuel partage d'une primauté d'amour et de service". M^{gr} Iain Cundy, président du Conseil pour l'unité chrétienne au sein du synode général de l'Église d'Angleterre, considère que "cette visite à Rome est partie prenante des relations que nous entretenons et développons entre nos deux Églises et que je soutiens". "En dépit de différences entre nos Églises, des accords considérables ont été conclus et nos discussions se poursuivent sur des bases régulières" (d'après *Infocatho*, 2 octobre, *La Croix*, 3 octobre, les *ENI*, 6 octobre et *L'Osservatore romano*, 14 octobre)

BRUXELLES

Exposition biblique œcuménique

Dans le cadre de l'année de la Bible organisée par les Églises protestantes, une exposition sur la Bible intitulée "le Livre en Vie" avait été organisée conjointement par les protestants, et des paroisses catholiques et orthodoxes dans la capitale belge, du 12 au 25 octobre. Il s'agissait d'un réel parcours découverte, montrant comment la Bible appartient au patrimoine commun des chrétiens, mais aussi au patrimoine universel de l'humanité. Nul doute que cette démarche œcuménique ait été le fruit de nombreuses années de contacts, réunions de prière, rencontres diverses, non seulement entre les communautés protestantes, catholiques et orthodoxes, mais aussi au sein du comité interecclésial de Bruxelles et de l'"ASBL œcuménisme et paix", qui œuvre depuis dix ans avec confiance et certitude, en sachant que chaque pas fait dans la foi et l'amour du frère ne peut qu'être favorable au développement d'initiatives concrètes en faveur de l'unité. (d'après *M.L. Viewauters*)

ATHENES

Tension entre Athènes et Constantinople

Le chef de l'Église orthodoxe de Grèce M^{gr} Christodoulos a décliné la proposition du patriarche œcuménique de

le rencontrer fin octobre à Istanbul, pour engager la discussion sur la juridiction des trente-six évêchés du nord de la Grèce. À ces évêchés dits des "nouveaux territoires", qui comptent notamment ceux d'Épire, de Macédoine, de Thrace et du Nord de l'Égée, s'applique un accord particulier conclu en 1928 entre le patriarcat et l'Église de Grèce: ils sont placés depuis lors sous l'administration non pas de l'Église de Grèce mais du patriarcat œcuménique directement, et il revient donc à Bartholomée I^{er} d'approuver ou non l'élection de leurs évêques. Le conflit actuel a été révélé par le refus du chef de l'Église de Grèce de soumettre au patriarche la liste des candidats à l'élection au puissant évêché de Salonique. Il est vrai que depuis 75 ans c'est la première fois que le patriarche tient ainsi à réaffirmer la primauté qui est la sienne sur ces "nouveaux territoires". (d'après *Infocatho*, 13 octobre)

BEAULIEU-SUR-MER

"Festival des centenaires" sur la Riviera

Entre Nice et Monaco, qui ont chacune leur église anglicane avec leur chapelle, Beaulieu-sur-Mer vient de fêter le centenaire de la dédicace de son église Saint-Michel en même temps que le centenaire de la dédicace de l'église catholique du Sacré-Cœur. Cette coïncidence fut l'occasion d'un "Festival des centenaires" pendant lequel, à côté de conférences et de concerts d'un très haut niveau, se déroula du 30 septembre au 5 octobre toute une suite de célébrations œcuméniques, elles aussi si l'on peut dire, d'un très haut niveau. Que l'on en juge: les célébrations du week-end furent coprésidées par l'évêque de Nice, M^{gr} Jean Bonfils et l'archevêque anglican d'York, M^{gr} David Hope, parce qu'il y a cent ans, leurs prédécesseurs avaient dédicacé les deux églises.

Les deux communautés avec leurs prêtres et des prêtres amis et voisins, sont allées en procession de l'église anglicane, située en haut de la ville, jusqu'à l'église catholique, située au bord de la mer. Croix en tête, chantant ou répondant aux prières, suivis par le clergé,

les deux évêques coiffés de la mitre fermaient la procession qui se déroula dans un ordre parfait avec l'assistance de la police locale.

À l'église du Sacré-Cœur, après un mot d'accueil de M^{gr} Bonfils, on chanta "Evensong" selon la liturgie anglicane et l'archevêque d'York assura l'homélie.

Le dimanche, une représentation catholique et luthérienne assista à la célébration de l'eucharistie anglicane à l'église Saint-Michel.

Il faut rappeler que Beaulieu a été quasiment fondé par des anglais et que pendant que la reine Victoria résidait au-dessus de Nice à Cimiez, son premier ministre, le marquis de Salisbury, habitait Beaulieu. C'est pourquoi les descendants de Lord Salisbury ainsi que l'ambassadeur britannique en France ont participé à ce "Festival des centenaires". (d'après un communiqué de la Communauté anglicane de Beaulieu-sur-Mer)

LONDRES

Sommet extraordinaire des primats anglicans

Réunis les 15 et 16 octobre à Londres par l'archevêque de Canterbury en sommet extraordinaire, trente-sept primats de la Communion anglicane (sur trente-huit, l'un d'entre eux n'ayant pu se déplacer) ont "profondément regretté" la décision du diocèse américain du New Hampshire d'élire un évêque homosexuel vivant en couple, jugeant qu'elle "met en péril" l'avenir de l'Église anglicane. La décision de l'évêque canadien du New Westminster de bénir les couples homosexuels a encore un peu plus attisé la polémique.

Le communiqué final des primats soulignait que si la consécration de Gene Robinson avait lieu, ils reconnaissaient: "nous avons atteint un point crucial et critique dans la vie de la Communion anglicane et nous devons conclure que l'avenir de la Communion elle-même est mise en danger".

Les participants ont demandé à l'archevêque de Canterbury de créer une commission pour étudier le rôle qu'il doit jouer en tant que chef spirituel de la Communion pour maintenir son



R. Williams et le chef de l'Église épiscopaliennne

Photo Jim Rosenthal/Anglican World

unité. Ils ont aussi demandé que cette commission réfléchisse aux problèmes soulevés par l'homosexualité, et ce "dans les douze mois". Cette commission a été créée par Rowan Williams dès la fin du mois d'octobre. L'archevêque Rowan Williams a précisé que "s'il est consacré évêque, Gene Robinson ne pourra pas être reçu à une réunion de la Communion anglicane". "Il ne s'agit pas de théologie réactionnaire ni de préjugés", a-t-il précisé, mais de prendre en compte les opinions des pays en voie de développement, parfois minoritaires comme au Pakistan, et que la décision de l'Église américaine place en situation difficile. "Leur mission et leur crédibilité sont mises en cause." Ces Églises éprouvent un "ressentiment lié au passé colonial" de se trouver "engagées par des décisions sans avoir été consultées", a-t-il ajouté.

Le 2 novembre, le chanoine Gene Robinson a finalement été consacré évêque devant plus de trois mille personnes. (d'après CPDH presse, 18 octobre)

PARIS

Une "Sainte colère" récompensée

Le pasteur et professeur de théologie suisse Lytta Basset a reçu le 20 octobre le prix que les libraires Siloé attribuent depuis six ans à un auteur et un ouvrage de culture religieuse. Après *Le pardon originel* (Labor et Fides, 1994), *La joie imprenable* (Labor et Fides, 1996), *Moi, je ne juge personne* (Albin Michel-Labor et Fides, 1998), *Le pouvoir de pardonner* (Albin Michel Spiritualités, 1999) et *Guérir du malheur* (Albin Mi-

chel Spiritualités, 1999) qui l'ont fait connaître dans le monde entier, voici donc récompensé *Sainte colère* (Bayard-Labor et Fides, 2003). La colère est un moment nécessaire de la vie croyante. Contre la réduction du christianisme à un amour béat, nous sommes invités à "considérer la colère comme un moteur capable de transformer une énergie potentiellement dévastatrice en cette violence de vie qui accompagne le processus de toute naissance".

Lytta Basset

Photo P. Bohrer



LYON

Le Centre Saint Irénée a 50 ans

Le 18 octobre, à l'Institution des Chartreux de Lyon où enseigna l'abbé Paul Couturier, le Centre Saint Irénée fêtait ses cinquante ans. Son fondateur, le frère René Beaupère op, était entouré de nombreux amis, dont Mgr Jérémie, le pasteur J. Maury et Mgr P. Bertrand qui avaient été invités à donner "dix bonnes raisons de ne pas fermer le Centre" ! L'hommage fut prolongé par un concert d'orgues et une célébration œcuménique, présidée par Mgr H. Giraud, auxiliaire de Lyon. Des revues (*Foyers mixtes* et *Chrétiens en marche*), une formation interconfessionnelle par correspondance (les cours FOI), des voyages œcuméniques (CLEO), une très riche bibliothèque... témoignent de la fécondité du Centre qui, pendant un demi siècle, a su conjuguer réflexion théologique et accompagnement pastoral. (M.M.)

BRIVE

"Désespoir? Des espoirs!"

Dans le cadre de l'année de la Bible, le groupe œcuménique de Corrèze, rassemblant des catholiques, des réformés, un orthodoxe, une luthérienne, des évangéliques et des adventistes, a organisé, à Brive, trois soirées sur le thème de l'espérance.

Délégué à l'œcuménisme pour le diocèse de Tulle, François Devouge concluait ces trois soirées en citant Gabriel Marc, ancien président du CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement) : "L'espérance chrétienne véritable ce n'est pas de nous en remettre à Dieu de ce qui nous revient, c'est de mouiller sa chemise pour que sa Parole soit entendue et mise en pratique. Il est vain d'invoquer l'Esprit saint à tout propos pour qu'il comble nos carences et fasse un monde de justice et de paix sans nous. L'Esprit respecte notre liberté, il accompagne - c'est le mot de Vatican II - l'aventure humaine. Il nous éclaire sur les pistes à suivre, mais il n'est pas le substitut de nos lâchetés et de nos abandons." (d'après Christophe Jacot et François Devouge)

BRUXELLES

La foi chrétienne, une force pour l'Europe

Les évêques de la Comece (Commission des conférences épiscopales catholiques européennes), réunis en assemblée plénière les 30 et 31 octobre, ont été unanimes pour accueillir favorablement le projet de traité constitutionnel préparé par la Convention européenne: ils ont salué la place qu'on y a réservée aux questions religieuses, notamment l'article 51. Ils ont réitéré leur appel aux participants de la Conférence intergouvernementale pour qu'ils placent une référence au christianisme dans le préambule du traité.

En avril 2004, pour marquer l'adhésion de dix nouveaux États membres et l'adoption de la Constitution européenne, la Comece projette d'organiser une série d'événements à Saint-Jacques de Compostelle: entre autres un pèlerinage de Santo Domingo de Silos à Saint-Jacques du 17 au 24 avril, en suivant le chemin emprunté par les pèlerins depuis des siècles, et un congrès européen les 22 et 23 avril sur le thème "la responsabilité des catholiques et le projet européen". (d'après un communiqué de la Comece, 31 octobre)

Colloque de l'ISEO

Les relations œcuméniques à l'heure du dialogue interreligieux

3 - 4 - 5 février 2004. Avec E. Adamakis, H.-C. Askani, Y.-M. Blanchard, F. Bousquet, B. Coyault, H.-J. Gagey, D. Gira, H. Legrand, T. Mitri, R. Rossignol, L. Schweitzer, Ch. Seytre, J.-P. Willaime.

Contact : Cécile Rogue, secrétariat ISEO, 26 rue d'Assas, 75006 Paris

Tél. 01 44 39 52 54. Courriel : ideo@icp.fr

A LIRE

La Bible, 2000 ans de lecture, sous la direction de Jean-Claude Eslin et Catherine Cornu

(Desclée de Brouwer, 2003) 35 €

La Bible a été lue et comprise de diverses manières au cours des âges par des hommes de toutes cultures, de toutes pensées, voire arrière-pensées, qui ont mis en elle beaucoup d'eux-mêmes, de leurs passions. Qu'en ont-ils fait ? Qu'en font-ils ? L'ambition de ce volume est d'offrir ce trésor des lectures de la Bible. Il révèle qu'au cours des âges, les perceptions ont changé, depuis le judaïsme et les Pères de l'Église jusqu'à la période contemporaine ; que les réceptions ont pris des formes différentes selon la variété des cultures. Enfin, il montre comment la Bible a été source de sagesse et de beauté, inspirant l'art des peintres, des écrivains, des musiciens, des cinéastes... avec la collaboration, entre autres, de Paul Ricœur, Marie Balmary, Sylvie Germain, Bruno Chenu, Gérard Haddad, Odon Vallet.

Michel Stavrou et sœur Jean-Marie Valmigrère - Le Pèlerinage comme démarche ecclésiale

(éditions Thélès, 2003) 16 €

Voici un livre peu banal, écrit à deux mains par Michel Stavrou, professeur à l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge, qui parle du pèlerinage en théologien, et sœur Jean-Marie Valmigrère, moniale au couvent des dominicaines de Lourdes, qui fait partager ses moments de bonheur et de découverte au cours de trois pèlerinages. Avec une préface de la théologienne orthodoxe Élisabeth Behr-Sigel.

En souscription aux éditions Thélès (1, rue de Castiglione - 75001 Paris) ; 1€ par exemplaire ainsi que les droits d'auteurs seront offerts à la revue œcuménique de Lyon *Unité chrétienne*.

Commissariat général du plan, Institut universitaire de Florence et Chaire Jean Monnet d'Études européennes. Croyances religieuses, morales et éthiques dans le processus de construction européenne. Une série d'analyses stimulantes présentées lors d'un séminaire par des spécialistes reconnus (D. Hervieu-Léger; J.P. Willaime...)

Paris : La Documentation française, mai 2002, 168 pages. 9 €

Pour marquer le *trentième anniversaire de la Concorde de Leuenberg*, un recueil d'hommage vient de paraître sous le titre *Evangelisch in Europa. 30 Jahre Leuenberger Kirchen gemeinschaft (Être protestant en Europe. Trente ans de la Communion ecclésiale de Leuenberg)* aux éditions Otto Lembeck, 164 p., 10 €. Le recueil est composé d'articles sur la naissance, l'évolution et les perspectives de la Concorde rédigés par des spécialistes, en allemand et en anglais (avec résumé en français), certains articles étant traduits intégralement en français.

(Le livre peut être commandé directement chez l'éditeur Otto Lembeck par courriel : verlag@lembeck.de)



CHARTE ŒCUMÉNIQUE

Un ouvrage de référence incontournable

Le texte définitif de la Charte - L'historique de son élaboration

Les Églises et l'Europe - Les jeunes et l'œcuménisme

Les réflexions théologiques et les perspectives qu'ouvre cette collaboration

Préface de Mgr Amédée Grab et du Métropolite Jérémie. 168p-16€

Parole et Silence

Revue placée sous le patronage du Conseil d'Églises chrétiennes en France



Avant tout le Docteur de la paix et le Maître de l'unité n'a pas voulu que la prière soit individuelle et privée, en sorte qu'en priant chacun ne prie que pour soi...

Pour nous, la prière est publique et communautaire, et quand nous prions nous intercédons non pour un seul mais pour tout le peuple, car nous, peuple tout entier, sommes un.

Le Dieu de la paix et le Maître de la concorde, qui a enseigné l'unité, a voulu qu'un seul prie pour tous, comme lui-même en un seul a porté tous les hommes.

saint Cyprien de Carthage

L'oraison dominicale, n° 8